

ISSN 2354-4864

N° 16 / 2021 - 2022

DE SCHOUW BUET



SOMMAIRE:

ORGANISATION SCOLAIRE 2021/2022

Mot du Président	3	Les différents organes de l'école fondamentale	30-33
Rentrée scolaire 2021/2022	5	<i>Comité d'école</i>	
Organisation scolaire 2021/2022	6	<i>Enseignants chargés de différentes missions</i>	
Vacances & congés scolaires 2021/2022	7	<i>Coordinateurs de cycle</i>	
Localisation des classes	8-9	<i>Commission scolaire</i>	
Info Maison Relais	10	<i>Partenariat avec les parents</i>	
Inscription LASEP	67	Les Directions de région	37
Annuaire 2021/2022	68-69	Enfants à besoins éducatifs spécifiques	38-39

TRANSPORT SCOLAIRE 2021/2022

Transport individuel	11	Espace écoute & parole	40
Pédibus	12-15	Évaluation des élèves	41
Inscription au service pédibus	17-18	<i>Bilans intermédiaires</i>	
Bus scolaire	19-23	<i>Allongement de cycle</i>	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Esou wächs du deng Hänn richtig!	4	Passage à l'enseignement secondaire	42
Info Police - Der sichere Schulweg	16	Développement scolaire	43-45
Informations utiles	24-27	<i>Plan d'encadrement Périscolaire (PEP)</i>	
<i>Obligation scolaire</i>		<i>Plan de développement scolaire (PDS)</i>	
<i>Cycle 1- Précoce</i>		Fruit for School / Lait à l'école	46
<i>Cycle 1 - Enseignement préscolaire</i>		Réduire le plastique	46
<i>Cycles 2-4 - Enseignement primaire</i>		Partenariat avec l'Université du Luxembourg	49
<i>Apprentissage du français au cycle 2 + 3</i>		HistoSchool	50
<i>Centre d'apprentissage</i>		Plastiksstëpp sammele fir d'ASA	51
<i>Les élèves nouvellement arrivés au Luxembourg</i>		Bice sammele fir eng Schoul an Tansania	51
<i>Le coding</i>		Schulmaterial clever einkaufen	34
<i>Natation & éducation physique</i>		BeeSecure - Les écrans en famille	35/36 & 47/48
<i>Absences & dispenses</i>		Schoulmëllech & Schouluebst	70
<i>Intempéries</i>			
<i>Consulations pour parents</i>			
<i>La procédure d'introduction de déclaration d'accident</i>			
<i>Décisions juridiques</i>			
<i>Téléphones portables</i>			
<i>Matériel informatique privé</i>			
<i>Livres scolaires</i>			
<i>Fiche médicale</i>			
<i>Protection des données</i>			
Règles de la vie en commun à l'école	28		
Organigramme de l'enseignement fondamental	29		

RÉTROSPECTIVE

Cycle 1 & Cycle 4.1		<i>Klasse vum Nathalie ROLLIN, Naika SPINELLI & Renée SCHABER</i>	52-53
Cycle 3.1		<i>Klass vum Gaby BIVER & Jil DUHR</i>	54-55
Cycle 3.2		<i>Klass vum Nadine MOES</i>	56
		<i>Klass vum Nathalie ROLLINGER</i>	57
Cycle 4.1		<i>Klass vum Renée SCHABER</i>	58-61
Cycle 4.2		<i>Klass vum Katrin IANNIZZI</i>	62-63
		<i>Klass vum Kim THILL</i>	64-65
Au revoir 6. Schouljoren			66

MOT DU PRÉSIDENT



Chers parents,
Chers lecteurs,

C'est avec un grand plaisir que je vous présente la nouvelle édition de notre brochure « SCHOULBUET » dans laquelle vous trouverez toutes les informations sur la vie scolaire susceptibles de vous intéresser pour accompagner vos enfants tout au long de l'année scolaire 2021/2022. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette nouvelle édition du Schoulbuet.

Après les vacances bien méritées, la rentrée des classes 2021/2022 est imminente. L'année scolaire 2020/2021 qui a encore été marquée par l'impact de la crise du COVID-19 était très particulière surtout en raison des mesures sanitaires qui ont dû être appliquées. C'était encore une année pleine de défis, qui a eu besoin de la contribution de chacun d'entre nous. Les efforts organisationnels et administratifs étaient considérables pour tous les acteurs concernés. Les efforts déployés ont toutefois permis aux enfants de continuer leurs apprentissages et d'avancer dans leur parcours scolaire, ceci dans un cadre garantissant la protection maximale de la santé de tous.

Comme toujours vous trouverez dans cette publication des éléments de contact entre l'école et vous, les parents de nos élèves. Une bonne collaboration entre les parents et les enseignants est un élément essentiel d'une éducation réussie du jeune.

Vous, chers parents, vous pouvez contribuer à la réussite scolaire de votre enfant en montrant à votre enfant que vous vous intéressez aux choses qu'il apprend à l'école, en appuyant le travail de l'équipe enseignante et en participant activement à la vie scolaire de votre enfant en créant un environnement favorable à ses apprentissages.

En tant que parent d'élève, il est indispensable que vous restiez au courant de tout ce qui est lié à la scolarité de votre enfant, dans la classe et ailleurs.

Les parents et les enseignants procèdent régulièrement à des échanges individuels portant notamment sur les objectifs du cycle, les modalités d'évaluation de l'apprentissage et l'organisation de la classe que fréquentent leurs enfants.

Ces entrevues sont très précieuses car elles permettent aux parents d'avoir un échange avec les enseignants de leur enfant, si l'enfant est en avance ou en retard par rapport aux objectifs du socle de compétences, les difficultés rencontrées dans son travail à l'école ou son travail à la maison, son attitude, son bien-être, le climat de la classe, les responsabilités des parents et celles de l'école.

Le titulaire de classe de votre enfant est votre première personne de contact pour toute question en relation avec la scolarité. Profitez de ses heures de consultation pour parents

pour vous tenir au courant des progrès de votre enfant. Si votre enfant rencontre des problèmes d'apprentissage, le titulaire de classe pourra vous conseiller sur l'aide qui pourra lui être apportée.

L'organisation scolaire 2021/2022 de la commune de Steinfort, dont vous trouverez tous les détails dans ce bulletin, prévoit de nouveau **27 classes**, réparties sur les localités de Steinfort et Kleinbettingen (8 classes en cycle 1, dont 2 classes du 'précoce' et 6 classes du 'préscolaire' et 19 classes du cycle 2.1 au cycle 4.2.). Pendant l'année scolaire 2021/2022, quelque 430 enfants fréquenteront notre école et seront accompagnés dans leur parcours scolaire par 58 enseignants et éducateurs de l'école fondamentale.

Comme chaque année nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à un ou plusieurs nouveaux membres du corps enseignant. Cette année, nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès et de satisfaction dans leur tâche à **Mesdames Natalia Aires De Jesus, Sandrine Keipes, Linda Poos et Anja Schrobidgen**, qui interviendront en tant qu'enseignantes surnuméraires, à **Madame Chantal Zimmer** comme remplaçant permanent, et à **Monsieur Marco Weintzen**, qui en tant qu'instituteur spécialisé interviendra dans l'encadrement des élèves à besoins éducatifs particuliers et spécifiques.

Mais, comme chaque année il y a aussi des membres du personnel enseignant qui vont nous quitter: les remplaçants Madame Anya Astafieff et Monsieur Matthias Dekelver, et les membres du pool temporaire d'agents disponibles pour renforcer les équipes pédagogiques des écoles fondamentales, Madame Audrey Windels et Messieurs Imran Ahmetspahic, Mehdi Faber, Jules Geimer et Vincent Frankowski. Nous tenons à les remercier pour leur travail et leur dévouement dans l'intérêt de l'école et de nos élèves.

Dans la situation actuelle, rien n'est encore malheureusement décidé en matière de conditions qui seront à observer pour la rentrée scolaire le 15 septembre 2021 et de restrictions concernant l'organisation scolaire. Cela pourrait éventuellement avoir de nouveau pour conséquence des adaptations en fonction des conditions sanitaires en vigueur. Malgré la période d'incertitude que nous traversons, nous espérons tous une rentrée traditionnelle au mois de septembre.

Nous espérons que l'année scolaire 2021-2022 ne sera plus entravée par la crise sanitaire, alors que certains effets et gestes barrière resteront sûrement incorporés dans notre quotidien. Et pour autant que de besoin,

nous sommes confiants de pouvoir compter sur la discipline et sur la solidarité de chacun pour continuer ensemble à faire face aux dangers du coronavirus.

Pour terminer j'aimerais remercier encore une fois tous les acteurs du champ éducatif pour leurs apports précieux au bon fonctionnement de l'école fondamentale de la commune de Steinfort: les membres de la direction de région Mamer, le collège des bourgmestre et échevins et le conseil communal, les membres de la commission scolaire, les services administratif et technique de la commune de Steinfort, le staff administratif du bureau régional, les membres de l'équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques et les assistants en classe, les représentants des parents d'élèves et tous les parents d'élèves, l'équipe de la Maison Relais Steinfort, l'équipe des instructeurs de natation de la piscine de Steinfort, les membres du bureau temps de terrain du Bachelor en Sciences de l'Education de l'Université du Luxembourg, les coordinateurs des quatre cycles d'apprentissage, mes collègues du comité d'école et tous les membres du corps enseignant.

Et dans l'espoir de pouvoir continuer de cette sorte, je souhaite au nom de toute l'équipe de l'EF Steinfort et en mon nom personnel, tout d'abord à nos anciens élèves qui quittent l'école fondamentale de la commune de Steinfort, plein de succès dans leur vie d'étudiants au sein du secondaire, et au plaisir de vous revoir le 15 septembre prochain d'ores et déjà aux enfants, aux parents, aux enseignants et à tous les autres acteurs de l'école fondamentale une rentrée pleine d'enthousiasme et une année scolaire 2021/2022 pleine de succès et de joie d'apprendre.

Christian Kohnen

Président du Comité d'école



ESOU WÄSCHS DU DENG HÄNN RICHTEG!

①



A lass geet et!
Hal deng Hänn ënnert de Krunn
a maach se richtig naass.

②



Looss et richtig schaimen!
Zéck net an huel genuch Seef.

③



Wäsch deng Hänn bannen a baussen,
tëschent de Fangeren a vergiess
och den Daum net.

④



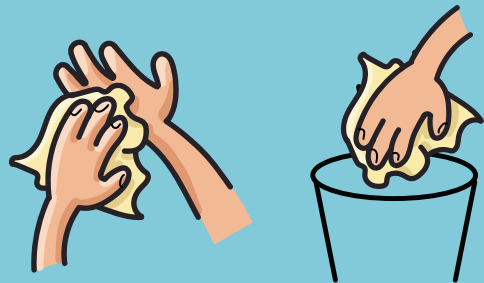
Sang den „Happy Birthday“ zweemol,
ier s du ophäls!

⑤



Äddi Seef! Hal deng Hänn ënnert de Krunn
a reif se esou laang, bis keng Seef méi
drun ass.

⑥



Du bass bal fäerdeg! Dréchen deng Hänn
mat engem Duch aus Pabeier of a gehei
d'Duch an den Dreckseemer.



RENTRÉE DES CLASSES 2021 / 2022

Mercredi, le 15 septembre 2021 à 8:00 heures.



An der Schoul hu
mir vill Freed,
mat Respekt an
Héiflechkeet.

L'année scolaire 2021/2022 commencera avec une journée de classe entière (de 8:00 à 11:45 heures pour le cycle 1 resp. à 11:50 heures pour les cycles 2 à 4 et de 14:00 à 15:50 heures).

À 8:00 heures les élèves seront accueillis par leur titulaire de classe et l'horaire normal des cours commencera à 10:00 heures.

HORAIRE DE CLASSE DU CYCLE I

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
8h00-11h45	8h00-11h45	8h00-11h45	8h00-11h45	8h00-11h45
14h00-15h50		14h00-15h50		14h00-15h50

HORAIRE DE CLASSE DES CYCLES II À IV

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
8h00-8h55	8h00-8h55	8h00-8h55	8h00-8h55	8h00-8h55
8h55-9h45	8h55-9h45	8h55-9h45	8h55-9h45	8h55-9h45
10h00-10h55	10h00-10h50	10h00-10h55	10h00-10h50	10h00-10h55
10h55-11h50	10h50-11h40	10h55-11h50	10h50-11h40	10h55-11h50
	11h45-12h35		11h45-12h35	
14h00-14h55		14h00-14h55		14h00-14h55
14h55-15h50		14h55-15h50		14h55-15h50

SURVEILLANCE ET SÉCURITÉ

Le personnel enseignant assure la surveillance des élèves pendant les récréations, les dix minutes avant le début et celles après la fin des cours, respectivement jusqu'au départ des bus scolaires.

Il est rappelé aux parents et aux élèves qu'il est défendu aux écoliers de quitter l'enceinte scolaire à partir de 7:50 heures et 13:50 heures avant le commencement des cours sans l'autorisation préalable de la personne responsable de la surveillance.

Pour le bien de tous, il est important d'être à l'heure à l'école. Les retards perturbent le bon fonctionnement de la classe et peuvent nuire aux apprentissages de votre enfant. Les retards sont à considérer comme à des absences non-excuses et seront inscrits dans le bilan des élèves.

Nous informons les parents:

- qu'il est interdit d'accompagner les enfants dans les bâtiments au début des cours;

- que les enfants doivent impérativement être repris par leur famille ou une tierce personne après les 10 minutes de surveillance après la fin des cours. *(Il est à souligner que les parents sont alors responsables de leurs enfants non repris.);*
- que, pour des raisons de responsabilité, les enseignants n'ont pas le droit de transporter des élèves dans leur voiture privée. *(Un enfant qui n'est pas repris après l'école pourra être confié aux autorités policières.)*

ORGANISATION SCOLAIRE 2021 / 2022

CYCLE I - PRÉCOCE

Kleinbettingen

Institutrices

ARNOLD Michèle /
FRIEDEN Lynn

Educatrices

CALDERONI Tanja /
TRAUSCH Jessica

Steinfort

Institutrice

BARTHÉLEMY Carole

Educatrice

MEYERS Sonja

CYCLE I - PRÉSCOLAIRE

Kleinbettingen

MULLER Joëlle

Steinfort

Bâtiment « Maison Relais »

BACKES Cynthia
HOFFMANN Steffi
HULTEN Bernadette
ROLLIN Nathalie
ÖZEN Sema

CYCLES II À IV - PRIMAIRE

Kleinbettingen

Cycle III

3.1 MOES Nadine
3.2 VANDEWALLE Michèle

Cycle IV

4.2 SCHABER Renée

Steinfort

Cycle II

2.1 BAUSTERT Nadine
2.1 MATTERN Joëlle
2.1 RIVOLDINI Carmen
2.2 LANG Caroline
2.2 MALLINGER Kai
2.2 FEIEREISEN Thierry

Cycle III

3.1 ROLLINGER Nathalie
3.1 OEHMEN Sacha
3.2 BIVER Gaby / RAUCHS Anouk
3.2 SCHAAL Carole /
FRANKRD Sandra

Cycle IV

4.1 THILL Kim
4.1 DUHR Jil
4.1 IANNIZZI Katrin
4.1 ROLLINGER Jean-Paul
4.2 QUARING Linda
4.2 ROBEN Xavier

Instituteurs intervenants chargés de différentes branches et/ou des cours d'appui

AIRES DE JESUS Natalia
BECHET Raphaël
BERTEMES Serge
BURG Martine
FISCH Laura
FRANKARD Sandra
KOHLEN Christian
KOMES Jackie
LOOS Sandy
(remplacée par CLEMEN Mireille)
RAUCHS Anouk
SCHAUS Carole
SCHMARTZ Mickels
SCHROBILDGEN Anja
SPINELLI Naïka

Enseignants intervenants chargés de différentes branches

FUNK-EISCHEN Mariette
KEIPES Sandrine
POOS Linda
RISCH Carole

Enseignants des cours d'accueil

BERTEMES Serge
RISCH Carole

Remplaçants permanents

GREDT Simone
REDING Claudine
ZIMMER Chantal

Instituteur spécialisé dans l'encadrement des élèves à besoins éducatifs particuliers et spécifiques (I-EBS)

WEINTZEN Marco



VACANCES ET CONGÉS SCOLAIRES 2021/2022

SEPTEMBRE 2021							OCTOBRE 2021							NOVEMBRE 2021							DECEMBRE 2021										
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di				
35		1	2	3	4	5	39				1	2	3	44	1	2	3	4	5	6	7	48			1	2	3	4	5		
36	6	7	8	9	10	11	12	40	4	5	6	7	8	9	10	45	8	9	10	11	12	13	14	49	6	7	8	9	10	11	12
37	13	14	15	16	17	18	19	41	11	12	13	14	15	16	17	46	15	16	17	18	19	20	21	50	13	14	15	16	17	18	19
38	20	21	22	23	24	25	26	42	18	19	20	21	22	23	24	47	22	23	24	25	26	27	28	51	20	21	22	23	24	25	26
39	27	28	29	30			43	25	26	27	28	29	30	31	48	29	30						52	27	28	29	30	31			

JANVIER 2022							FEVRIER 2022							MARS 2022							AVRIL 2022										
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di				
52					1	2	05		1	2	3	4	5	6	09		1	2	3	4	5	6	13				1	2	3		
01	3	4	5	6	7	8	9	06	7	8	9	10	11	12	13	10	7	8	9	10	11	12	13	14	4	5	6	7	8	9	10
02	10	11	12	13	14	15	16	07	14	15	16	17	18	19	20	11	14	15	16	17	18	19	20	15	11	12	13	14	15	16	17
03	17	18	19	20	21	22	23	08	21	22	23	24	25	26	27	12	21	22	23	24	25	26	27	16	18	19	20	21	22	23	24
04	24	25	26	27	28	29	30	09	28						13	28	29	30	31				17	25	26	27	28	29	30		
05	31																														

MAI 2022							JUIN 2022							JUILLET 2022							AOÛT 2022										
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di				
17						1	22		1	2	3	4	5	26				1	2	3	31	1	2	3	4	5	6	7			
18	2	3	4	5	6	7	8	23	6	7	8	9	10	11	12	27	4	5	6	7	8	9	10	32	8	9	10	11	12	13	14
19	9	10	11	12	13	14	15	24	13	14	15	16	17	18	19	28	11	12	13	14	15	16	17	33	15	16	17	18	19	20	21
20	16	17	18	19	20	21	22	25	20	21	22	23	24	25	26	29	18	19	20	21	22	23	24	34	22	23	24	25	26	27	28
21	23	24	25	26	27	28	29	26	27	28	29	30			30	25	26	27	28	29	30	31	35	29	30	31					
22	30	31																													

■ Vacances scolaires ■ Jours et congés isolés

L'année scolaire 2021/2022 commence le mercredi 15 septembre 2021 à 8:00 heures et finit le vendredi 15 juillet 2022 à 15:50 heures.



L'ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

- L'année scolaire commence le jeudi 15 septembre 2022 et finit le vendredi 14 juillet 2023.
- Le congé de la Toussaint commence le samedi 29 octobre 2022 et finit le dimanche 6 novembre 2022.
- Les classes de l'école fondamentale chôment le mardi 6 décembre 2022, jour de la St. Nicolas.
- Les vacances de Noël commencent le samedi 24 décembre 2022 et finissent le dimanche 8 janvier 2023.
- Le congé de Carnaval commence le samedi 11 février 2023 et finit le dimanche 19 février 2023.
- Les vacances de Pâques commencent le samedi 1^{er} avril 2023 et finissent le dimanche 16 avril 2023.
- Jour férié légal: lundi le 1^{er} mai 2023.
- Jour férié légal de la Journée de l'Europe: le mardi 9 mai 2023.
- Jour férié légal pour l'Ascension: le jeudi 18 mai 2023;
- Le congé de la Pentecôte commence le samedi 27 mai 2023 et finit le dimanche 4 juin 2023.
- Jour de congé pour la célébration publique de l'anniversaire de SAR le Grand-Duc: le vendredi 23 juin 2023.
- Les vacances d'été commencent le samedi 15 juillet 2023 et finissent le jeudi 14 septembre 2023.

REMARQUES



Le mercredi 15 septembre 2021, jour de la reprise des classes, les enfants de tous les cycles sont à congédier à la fin des cours de l'après-midi à 15:50 heures.

Les classes chôment le jour de la Saint-Nicolas, le lundi 6 décembre 2021.

La veille des vacances de Toussaint, de Noël, de Carnaval, de Pâques et de la Pentecôte, les élèves sont congédiés à la fin des cours du vendredi après-midi à 15:50 heures.

Le lendemain de la 1^{ère} communion, (le dimanche 15 mai 2022) les classes du 3^e cycle de l'enseignement fondamental fonctionnent normalement. Toutefois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites individuelles concernant les absences d'élèves au cours de la matinée.

LOCALISATION DES CLASSES

Bâtiment « B - COMPLÉMENTAIRE »

1^{er} étage:

- Bureau
- Cycle 4.1 - ROLLINGER Jean-Paul
- Cycle 4.2 - QUARING Linda
- Cycle 4.2 - ROSEN Xavier

Rez-de-chaussée:

- Cycle 3.1 - ROLLINGER Nathalie
- Cycle 3.2 - SCHAAL Carole / FRANKARD Sandra
- Cycle 4.1 - DUHR Jil

Sous-sol:

- Centre d'apprentissage - BURG Martine / FISCH Laura
- Cours d'accueil - BERTEMES Serge / RISCH Carole
- Ateliers 1 + 2 (travaux manuels / éducation artistique)
- Salle de musique / Salle de solfège (UGDA) / Groupe d'appui
- Bureau « Schoulcomputerteam »

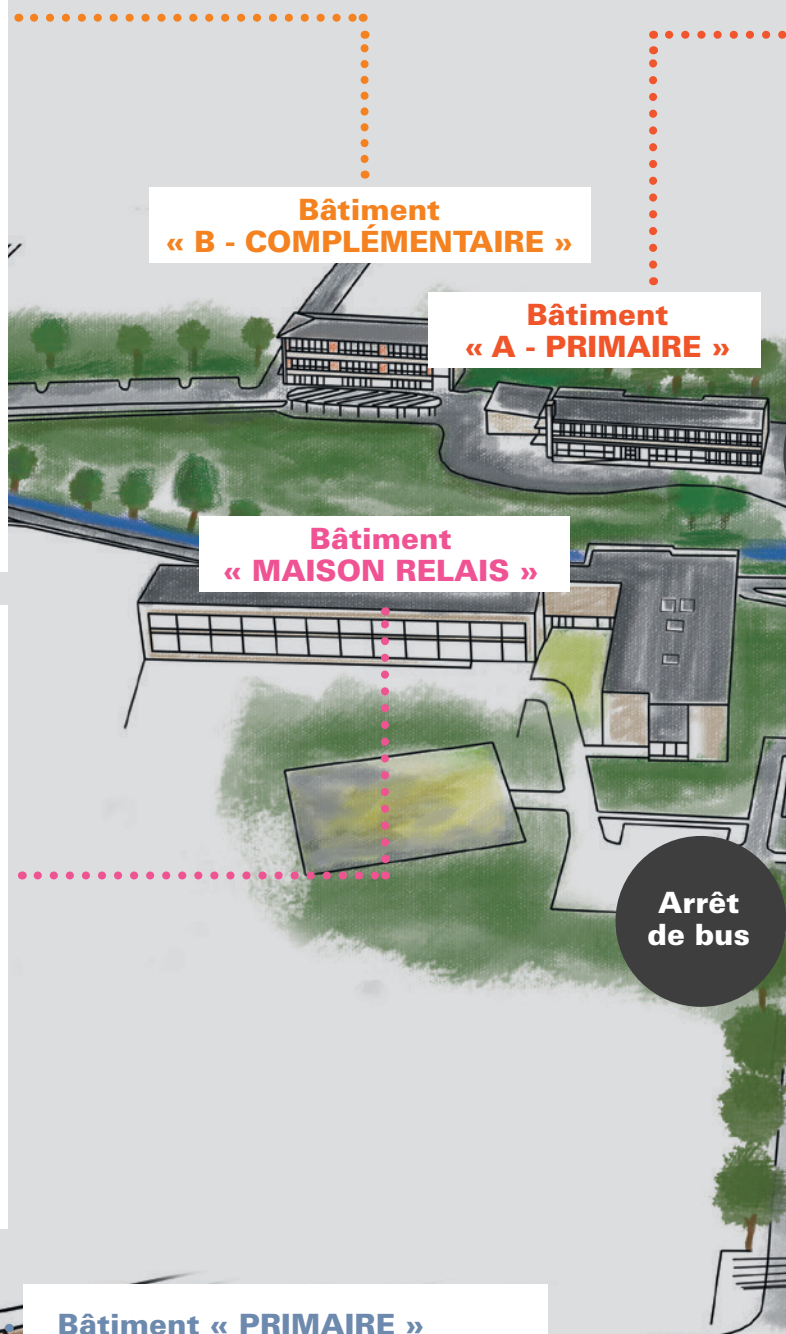
Bâtiment « MAISON RELAIS »

Rez-de-chaussée:

- Précoce - BARTHELEMY Carole
MEYERS Sonja
- Cycle 1 - BACKES Cynthia
- Cycle 1 - HOFFMANN Steffi
- Cycle 1 - ÖZEN Sema
- Cycle 1 - HULTEN Bernadette
- Cycle 1 - ROLLIN Nathalie
- Cycle 2.1 - RIVOLDINI Carmen
- Cycle 2.2 - LANG Caroline
- Salle de réunion
- Salle de bricolage
- Bureau du président du comité d'école

Sous-sol:

- Salle de défoulement
- Médecine scolaire
- Cuisine scolaire



Gare Kleinbettingen

Bâtiment « PRIMAIRE »

Bâtiment « PRIMAIRE »

1^{er} étage:

- Bureau
- Cycle 3.1 - MOES Nadine
- Cycle 4.2 - SCHABER Renée

Rez-de-chaussée:

- Cycle 3.2 - VANDEWALLE Michèle
- Groupe d'appui / Salle de cours

Arrêt de bus

STEINFORT

Bâtiment « A - PRIMAIRE »

1^{er} étage:

- Bibliothèque
- Cycle 2.1 - BAUSTERT Nadine
- Cycle 2.1 - MATTERN Joëlle
- Cycle 2.2 - FEIEREISEN Thierry
- Cycle 3.2 - BIVER Gaby / RAUCHS Anouk
- Groupe d'appui du cycle 2 - KOMES Jackie

Rez-de-chaussée:

- Salle de conférence
- Cycle 2.2 - MALLINGER Kai
- Cycle 3.1 - OEHMEN Sacha
- Cycle 4.1 - THILL Kim
- Cycle 4.1 - IANNIZZI Katrin

Sous-sol:

- Salle audiovisuelle et multimédia

Jardin scolaire

Hall sportif

Piscine

CHANTIER



Bâtiment « CYCLE 1 »

Bâtiment « CYCLE 1 »

- Précoce - FRIEDEN Lynn
- ARNOLD Michèle
- CALDERONI Tanja
- TRAUSCH Jessica
- Cycle 1 - MULLER Joëlle

KLEINBETTINGEN

INFORMATIONS CONCERNANT LA MAISON RELAIS STEINFORT

Utilisation de la cour d'école à Steinfort pendant la pause de midi en période scolaire

Nous tenons à vous informer que les enfants qui passent leur temps de midi les lundis, mercredis et vendredis, dans la cour de l'école fondamentale de Steinfort et qui ne sont pas inscrits à la Maison Relais, se trouvent sous la responsabilité de leurs parents.

À partir de 13:50 heures le personnel enseignant reprendra la surveillance.

De 12:00 à 13:50 heures, les enfants peuvent participer aux activités de la Maison Relais, sous condition qu'ils respectent les règles de celle-ci.

Si un enfant ne se comporte pas de manière correcte, le personnel de la Maison Relais se réserve le droit de lui refuser de profiter de la cour de récréation jusqu'au début des cours d'école, c'est-à-dire jusqu'à 13:50 heures.

Veillez trouver toutes les informations sur la Maison Relais Steinfort dans la publication communale « **DE KANNEBUET** » (Avril 2021).



Heures d'ouverture du bureau chèque-service:

Mardi, mercredi et jeudi de 9.30 à 11.30 heures.

Pendant les vacances scolaires: sur rendez-vous.

Fermé entre Noël et St. Sylvestre et les deux premières semaines en août.

Contact:

Madame Vicky OLINGER-WAGNER

Madame Fabienne RASQUÉ-CLEMEN

Tél.: 399 313-370

maisonrelais@steinfort.lu

Heures d'ouverture:

Du lundi au vendredi

de 07h00 à 19h00



TRANSPORT SCOLAIRE 2021 / 2022

Pour garantir le bon déroulement du transport scolaire, surtout pour les élèves des cycles 1 et 2, les enseignants prient les parents de bien vouloir les

informer dès la rentrée scolaire par quel(s) moyen(s) se fait le retour à domicile de leurs enfants.

TRANSPORT INDIVIDUEL

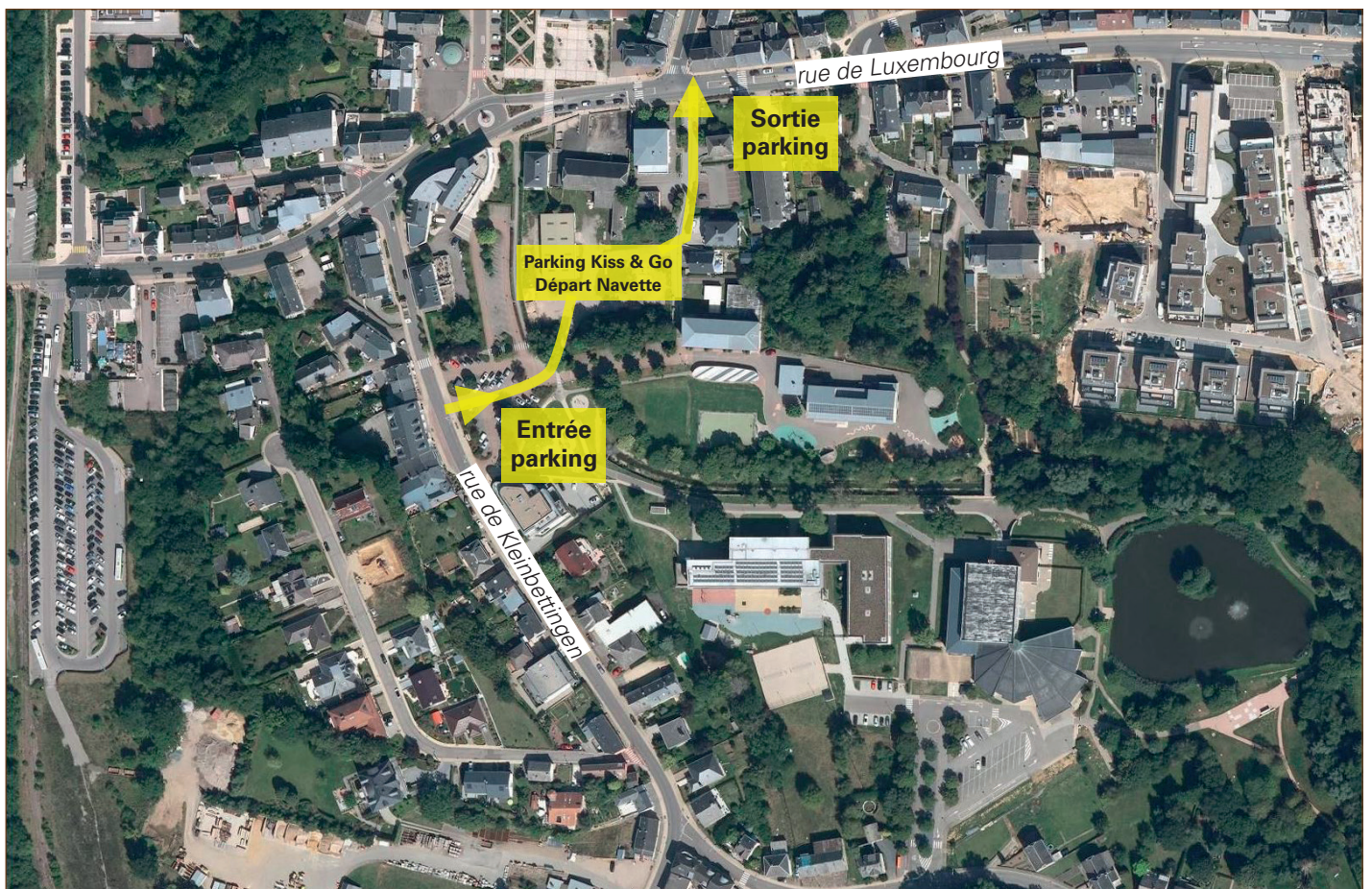
Pour réduire les dangers de la circulation sur le chemin de l'école à tous les élèves, les parents effectuant un transport privé vers les écoles, sont cordialement invités à employer le **parking provisoire KISS & GO près du bâtiment complémentaire de l'école fondamentale** à Steinfort pour déposer ou venir chercher leur(s) enfant(s).

Une navette pédibus circule entre 7:40 et 7:55 heures (pour les enfants des cycles 1-4, excepté précoce).

La surveillance dans la cour de l'école sera assurée par un enseignant délégué 10 minutes avant le début officiel des cours, ainsi que 10 minutes après les heures de classe auprès des écoles.



L'Administration communale invite cependant tous les parents d'élèves **à profiter du service de transport scolaire gratuit.**



Engagement des parents

Les parents des élèves qui profitent du pédibus prennent les engagements suivants:

- À l'aller, ils assurent que leurs enfants sont présents à l'arrêt à l'heure exacte de passage des accompagnateurs déterminé dans l'horaire figurant dans le règlement d'organisation scolaire. Pour le bon fonctionnement du service les accompagnateurs ne peuvent pas attendre les retardataires aux arrêts.
- Au retour, ils doivent récupérer leurs enfants à l'arrêt à l'heure exacte de passage des accompagnateurs déterminé dans l'horaire sur les pages suivantes.
- Les parents peuvent autoriser leurs enfants à faire le trajet seul de l'arrêt à leur domicile. Dans ce cas, ils doivent impérativement en informer les accompagnateurs.
- Les accompagnateurs ne sont pas responsables du trajet arrêt de ligne – domicile des écoliers.



L'inscription au service pédibus est OBLIGATOIRE via le formulaire pages 17/18.

Si vous avez des suggestions pour l'amélioration de notre service, n'hésitez pas à nous en faire part en nous contactant par téléphone 399313-1 ou par E-Mail à: info@steinfort.lu

Règles à respecter par les usagers du pédibus

- Sauf information préalable par les parents, les écoliers ne peuvent pas quitter le pédibus avant l'arrêt le plus proche de leur domicile indiqué dans la fiche d'inscription.
- Au départ de leur école, les écoliers doivent se regrouper devant le point de ralliement de la ligne du trajet du pédibus.
- Les écoliers doivent respecter les consignes des accompagnateurs et adopter un comportement permettant de garantir leur propre sécurité et celles des autres, rester groupés et ne pas dépasser l'accompagnateur de tête.
- L'administration communale se réserve le droit d'exclure les écoliers pour une durée déterminée en cas d'avertissements répétés pour comportement agressif, violent, dangereux, non-discipliné ou encore intolérable.



HORAIRES DES PÉDIBUS



Arrêt pédibus

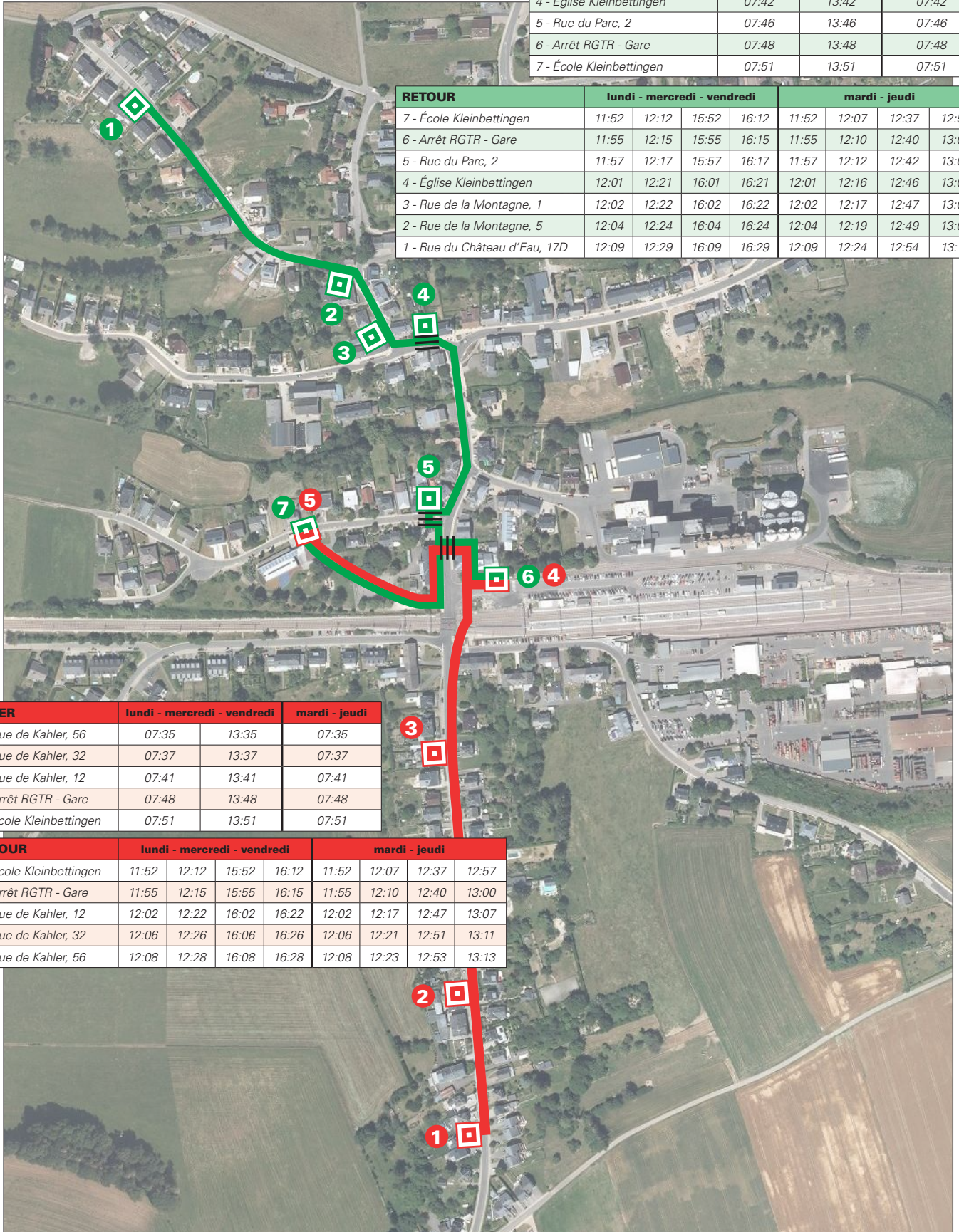


Passages pour piétons

KLEINBETTINGEN

ALLER	lundi - mercredi - vendredi	mardi - jeudi	
1 - Rue du Château d'Eau, 17D	07:34	13:34	07:34
2 - Rue de la Montagne, 5	07:39	13:39	07:39
3 - Rue de la Montagne, 1	07:41	13:41	07:41
4 - Église Kleinbettingen	07:42	13:42	07:42
5 - Rue du Parc, 2	07:46	13:46	07:46
6 - Arrêt RGTR - Gare	07:48	13:48	07:48
7 - École Kleinbettingen	07:51	13:51	07:51

RETOUR	lundi - mercredi - vendredi				mardi - jeudi			
7 - École Kleinbettingen	11:52	12:12	15:52	16:12	11:52	12:07	12:37	12:57
6 - Arrêt RGTR - Gare	11:55	12:15	15:55	16:15	11:55	12:10	12:40	13:00
5 - Rue du Parc, 2	11:57	12:17	15:57	16:17	11:57	12:12	12:42	13:02
4 - Église Kleinbettingen	12:01	12:21	16:01	16:21	12:01	12:16	12:46	13:06
3 - Rue de la Montagne, 1	12:02	12:22	16:02	16:22	12:02	12:17	12:47	13:07
2 - Rue de la Montagne, 5	12:04	12:24	16:04	16:24	12:04	12:19	12:49	13:09
1 - Rue du Château d'Eau, 17D	12:09	12:29	16:09	16:29	12:09	12:24	12:54	13:14



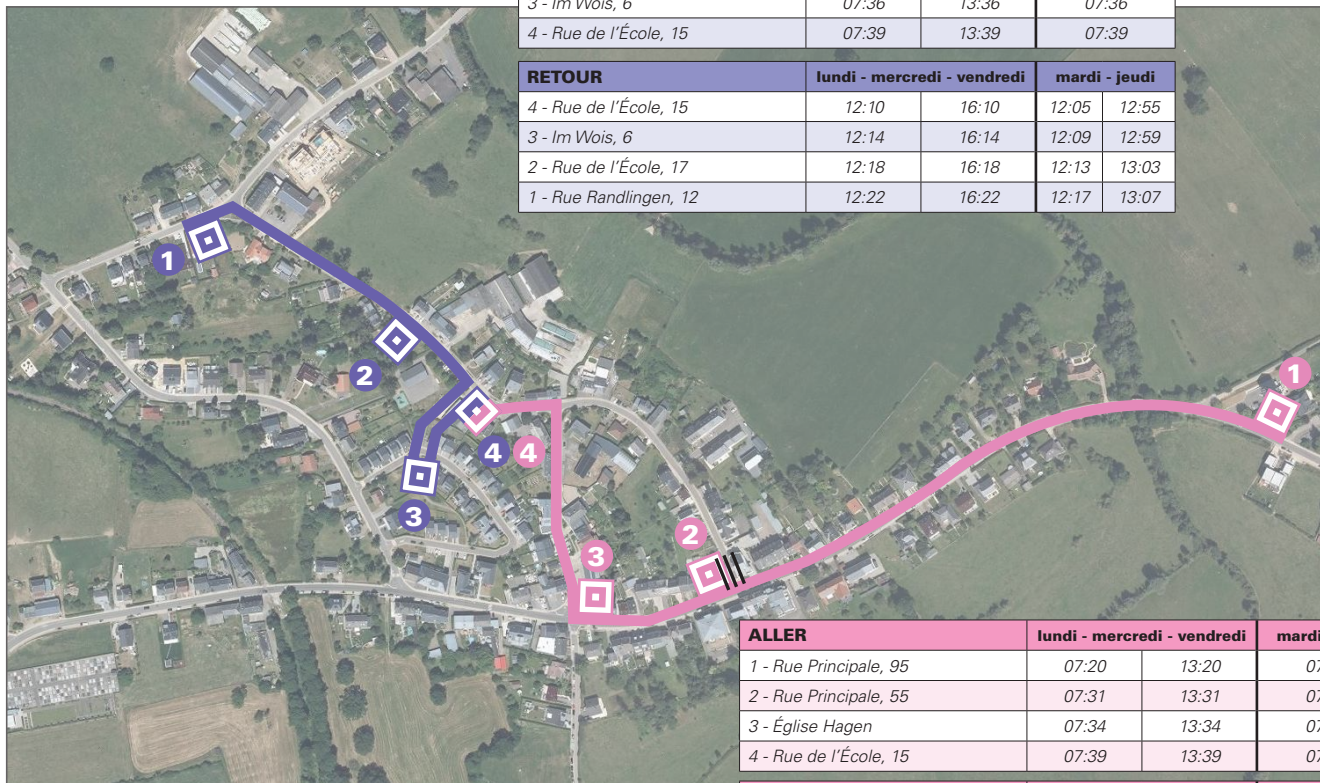
ALLER	lundi - mercredi - vendredi	mardi - jeudi	
1 - Rue de Kahler, 56	07:35	13:35	07:35
2 - Rue de Kahler, 32	07:37	13:37	07:37
3 - Rue de Kahler, 12	07:41	13:41	07:41
4 - Arrêt RGTR - Gare	07:48	13:48	07:48
5 - École Kleinbettingen	07:51	13:51	07:51

RETOUR	lundi - mercredi - vendredi				mardi - jeudi			
5 - École Kleinbettingen	11:52	12:12	15:52	16:12	11:52	12:07	12:37	12:57
4 - Arrêt RGTR - Gare	11:55	12:15	15:55	16:15	11:55	12:10	12:40	13:00
3 - Rue de Kahler, 12	12:02	12:22	16:02	16:22	12:02	12:17	12:47	13:07
2 - Rue de Kahler, 32	12:06	12:26	16:06	16:26	12:06	12:21	12:51	13:11
1 - Rue de Kahler, 56	12:08	12:28	16:08	16:28	12:08	12:23	12:53	13:13

HAGEN

ALLER	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
1 - Rue Randlingen, 12	07:28	13:28	07:28	
2 - Rue de l'École, 17	07:32	13:32	07:32	
3 - Im Wois, 6	07:36	13:36	07:36	
4 - Rue de l'École, 15	07:39	13:39	07:39	

RETOUR	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
4 - Rue de l'École, 15	12:10	16:10	12:05	12:55
3 - Im Wois, 6	12:14	16:14	12:09	12:59
2 - Rue de l'École, 17	12:18	16:18	12:13	13:03
1 - Rue Randlingen, 12	12:22	16:22	12:17	13:07



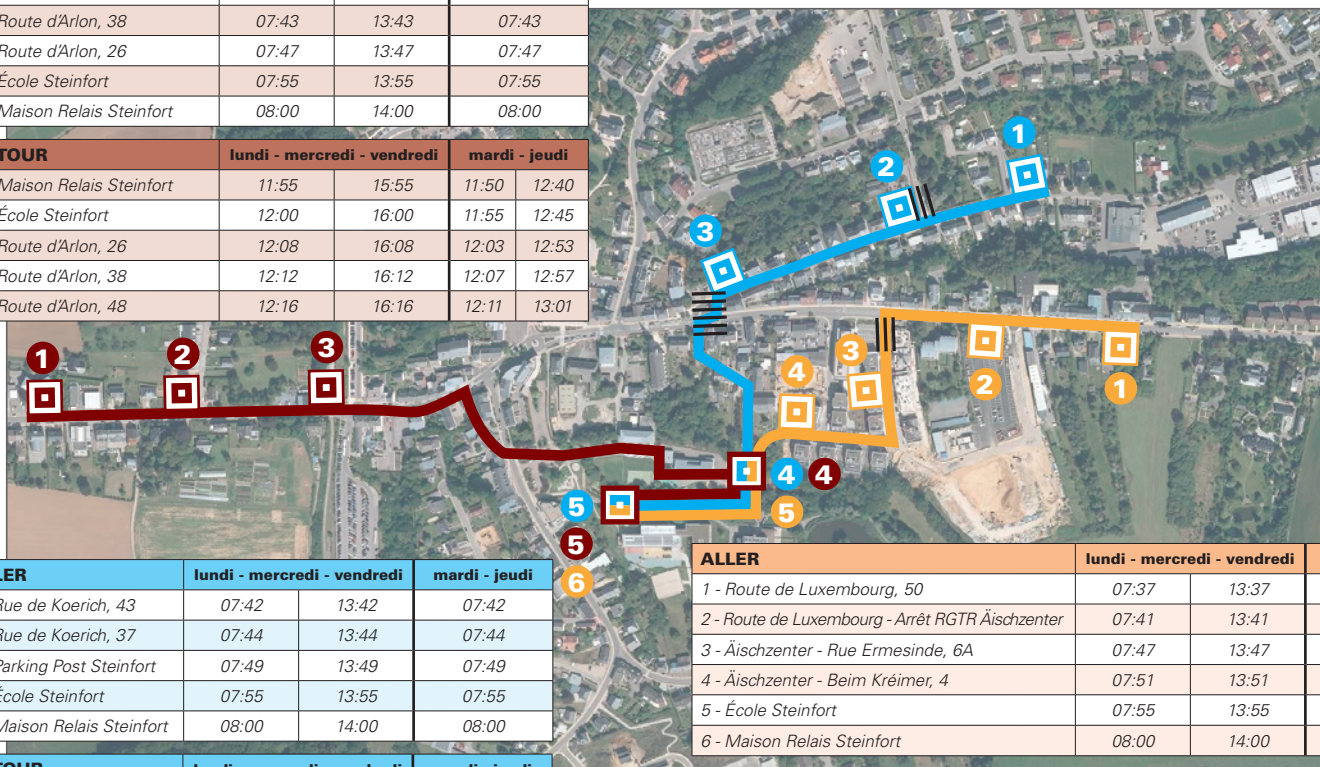
ALLER	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
1 - Rue Principale, 95	07:20	13:20	07:20	
2 - Rue Principale, 55	07:31	13:31	07:31	
3 - Église Hagen	07:34	13:34	07:34	
4 - Rue de l'École, 15	07:39	13:39	07:39	

RETOUR	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
4 - Rue de l'École, 15	12:10	16:10	12:05	12:55
3 - Église Hagen	12:15	16:15	12:10	13:00
2 - Rue Principale, 55	12:18	16:18	12:13	13:03
1 - Rue Principale, 95	12:29	16:29	12:24	13:14

STEINFORT

ALLER	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
1 - Route d'Arlon, 48	07:39	13:39	07:39	
2 - Route d'Arlon, 38	07:43	13:43	07:43	
3 - Route d'Arlon, 26	07:47	13:47	07:47	
4 - École Steinfort	07:55	13:55	07:55	
5 - Maison Relais Steinfort	08:00	14:00	08:00	

RETOUR	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
5 - Maison Relais Steinfort	11:55	15:55	11:50	12:40
4 - École Steinfort	12:00	16:00	11:55	12:45
3 - Route d'Arlon, 26	12:08	16:08	12:03	12:53
2 - Route d'Arlon, 38	12:12	16:12	12:07	12:57
1 - Route d'Arlon, 48	12:16	16:16	12:11	13:01



ALLER	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
1 - Rue de Koerich, 43	07:42	13:42	07:42	
2 - Rue de Koerich, 37	07:44	13:44	07:44	
3 - Parking Post Steinfort	07:49	13:49	07:49	
4 - École Steinfort	07:55	13:55	07:55	
5 - Maison Relais Steinfort	08:00	14:00	08:00	

RETOUR	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
5 - Maison Relais Steinfort	11:55	15:55	11:50	12:40
4 - École Steinfort	12:00	15:00	11:55	12:45
3 - Parking Post Steinfort	12:06	16:06	11:01	12:51
2 - Rue de Koerich, 37	12:11	16:11	12:06	12:56
1 - Rue de Koerich, 43	12:13	16:13	12:08	12:58

ALLER	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
1 - Route de Luxembourg, 50	07:37	13:37	07:37	
2 - Route de Luxembourg - Arrêt RGTR Äischzenter	07:41	13:41	07:41	
3 - Äischzenter - Rue Ermesinde, 6A	07:47	13:47	07:47	
4 - Äischzenter - Beim Kréimer, 4	07:51	13:51	07:51	
5 - École Steinfort	07:55	13:55	07:55	
6 - Maison Relais Steinfort	08:00	14:00	08:00	

RETOUR	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
6 - Maison Relais Steinfort	11:55	15:55	11:50	12:40
5 - École Steinfort	12:00	16:00	11:55	12:45
4 - Äischzenter - Beim Kréimer, 4	12:04	16:04	11:59	12:49
3 - Äischzenter - Rue Ermesinde, 6A	12:08	16:08	12:03	12:53
2 - Route de Luxembourg - Arrêt RGTR Äischzenter	12:14	16:14	12:09	12:59
1 - Route de Luxembourg, 50	12:18	16:18	12:13	13:03

HAGEN / STEINFORT



ALLER	lundi - mercredi - vendredi	mardi - jeudi	RETOUR	lundi - mercredi - vendredi	mardi - jeudi
1 - Cit� op Echelter, 15	07:37	13:37	8 - Maison Relais Steinfort	11:52	15:52
2 - Cit� op Echelter, 25	07:39	13:39	9 - �cole Steinfort	11:55	15:55
3 - Rue Scholtesfeld, 8	07:41	13:41	7 - Rue de Hagen, 4E	12:02	16:02
4 - Um Hiwwel, 12	07:42	13:42	6 - Um Hiwwel, 11	12:04	16:04
5 - Um Hiwwel, 7	07:44	13:44	5 - Um Hiwwel, 7	12:06	16:06
6 - Um Hiwwel, 11	07:46	13:46	4 - Um Hiwwel, 12	12:08	16:08
7 - Rue de Hagen, 4E	07:48	13:48	3 - Rue Scholtesfeld, 8	12:09	16:09
8 - Maison Relais Steinfort	07:52	13:52	2 - Cit� op Echelter, 25	12:11	16:11
9 - �cole Steinfort	07:55	13:55	1 - Cit� op Echelter, 15	12:13	16:13

LINKS, RECHTS, LINKS...

- Ich gehe immer auf der sicheren Seite des Bürgersteigs, weit weg von der Straße.
- Ich überquere die Straße am Fußgängerstreifen: bei Rot bleibe ich stehen, bei Grün darf ich gehen, doch trotzdem bleibe ich achtsam. Sind keine Ampeln vorhanden, schaue ich nach links, nach rechts und nochmal nach links bevor ich die Straße überquere.
- Ist kein Fußgängerstreifen vorhanden, bleibe ich dort stehen, wo die Straße überschaubar ist und die Autofahrer mich sehen können. Danach links, rechts, links...



ELTERN GEHEN MIT GUTEM BEISPIEL VORAN!

- Erklären Sie Ihren Kindern die wesentlichen Verkehrsregeln.
- Machen Sie Ihre Kinder auf die Gefahren der Straße aufmerksam.
- Gehen Sie den Schulweg mehrmals gemeinsam ab.
- Beachten auch Sie die Verkehrsregeln: halten Sie nicht mit dem Wagen auf dem Fußgängerstreifen oder auf dem Bürgersteig!
- Lassen Sie Ihr Kind nur zur Seite des Bürgersteigs aus dem Auto ein- und aussteigen.

ICH BIN SICHTBAR!

Damit mich die Autofahrer im Dunkeln besser sehen,

- trage ich helle Kleidung,
- klebe ich reflektierende Bänder auf meine Kleidung und auf meine Schultasche,
- ziehe ich eine Sicherheitsweste über.

SICHERHEITSGURT UND KINDERSITZ!

Auch für die kurzen Fahrten!

- Im Auto muss man immer angeschnallt sein, entweder mit dem Gurt oder im Kindersitz.
- Ein 3 bis 17-jähriges Kind, welches noch keine 150 cm groß ist, muss in einem für seine Größe und seinem Gewicht entsprechenden Kindersitz oder einer Sitzerrhöhung mitgeführt werden.



Erhöhte Vorsicht zum Schulanfang

Vor allem Kleinkinder kennen die Gefahren im Strassenverkehr nicht und sind aufgrund ihrer Größe weniger sichtbar für den Autofahrer. Zudem können sie zum Schulanfang aufgeregt sein und daher die wesentlichen Verkehrsregeln vergessen. Zusätzliche Vorsicht ist daher seitens aller Verkehrsteilnehmer gefragt:

- Seien Sie achtsam und passen Sie auf Kleinkinder auf.
- Passen Sie Ihre Geschwindigkeit in der Nähe von Schulen an.





FORMULAIRE D'INSCRIPTION

AU SERVICE PÉDIBUS

(Année scolaire 20__ / 20__)

Convention réglant la collaboration des parents / tuteur(s)

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et numéro: _____

L- Village: _____

Téléphone: _____

E-Mail: _____

autorise(nt) leur fille/fils (nom): _____

- de se rendre à pied avec l'appui du service pédibus de la commune de Steinfort à l'école de:

Steinfort Kleinbettingen à l'arrêt de bus à Hagen à l'arrêt de bus à Kleinbettingen-Gare

au(x) jour(s) suivant(s) **POUR SE RENDRE À L'ÉCOLE:**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin (vers 8 hrs)					
Après-midi (vers 14 hrs)					

L'élève sera pris en charge à l'arrêt pédibus: _____

- de se rendre à pied avec l'appui du service pédibus de la commune de Steinfort

à l'arrêt pédibus: _____

au(x) jour(s) suivant(s) **POUR RENTRER DE L'ÉCOLE:**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Midi (vers 12 hrs)					
Après-midi (vers 16 hrs)					

Le(s) soussigné(s) s'engage(nt) à veiller à ce que leur enfant respecte les règles établies dans le but de garantir la sécurité des participants et de préserver les avantages de la marche à pied comme mode de déplacement. Il(s) veille(nt) aussi à ce que les enfants portent des chaussures et des habits adaptés à la saison et aux conditions météorologiques.

L'accompagnateur responsable a autorité sur le groupe pour en assurer la sécurité. Il est le premier interlocuteur des parents pour tout problème qui pourrait se poser. Les parents sont priés d'informer l'accompagnateur si leur enfant ne prend pas le pédibus.

Je soussigné(e), déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Signature: _____

Lieu & date: _____

Convention réglant la collaboration des élèves

Nom:

Prénom:

Rue et numéro:

L- Village:

Cycle:

Titulaire de classe:

Je respecte l'horaire établi et ne peux pas arriver en retard au(x) lieu(x) de rendez-vous!

J'adhère au code de bonne conduite établi ci-dessous dans le but de garantir la sécurité du groupe et de préserver les avantages de ce mode de déplacement:

1. Je respecte les consignes de l'accompagnateur responsable du groupe.
2. Je garde ma place dans le groupe pendant tout le trajet.
3. Je veille toujours à former avec les autres élèves un groupe compact.
4. J'adopte une conduite préventive sur la route:
 - J'ai les yeux et les oreilles grands ouverts;
 - Je regarde à droite et à gauche avant de traverser;
 - Je traverse sur le passage pour piétons;
 - Je traverse lorsque le feu est vert et que les voitures sont complètement arrêtées;
 - Je porte le gilet fluorescent de sécurité.
5. Le pédibus étant un moyen de déplacement à pied, je laisse mon roller, kickboard, etc à la maison.

Date & lieu:

Signature de l'élève:

Protection des données à caractère personnel

Les informations recueillies dans le présent formulaire sont nécessaires dans le cadre de votre « Demande d'inscription de votre enfant au service pédibus ». Ces informations à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé qui est nécessaire pour le traitement de votre demande. Le seul destinataire des informations et données personnelles de l'enfant et des responsables légaux est la Maison Relais pour Enfants de la commune de Steinfort. Elles sont enregistrées dans le système informatique de la Maison Relais pour Enfants de la commune de Steinfort. Vos données et les données de votre enfant sont conservées à la Maison Relais pour Enfants de la commune de Steinfort pendant la durée de l'inscription de votre enfant au service Pédibus ou si longtemps que la législation nous oblige de les garder.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous avez le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel détenues sur vous et votre enfant, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à vos données. Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données, le droit de déréférencement de vos données et le droit de contester une décision prise sur base de processus automatisés. De plus, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de la protection des données (CNPD) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi.

Pour exercer l'un de vos droits, ou retirer votre consentement au traitement de vos données, vous pouvez vous adresser par courriel au délégué à la protection des données de la Commune de Steinfort: info@steinfort.lu, ou par courrier recommandé à:

DPO - Commune de Steinfort
4, Square Patton
L-8443 Steinfort

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles et celles de votre enfant soient traitées dans le cadre du traitement de votre « Demande d'inscription de votre enfant au service pédibus ».

Le présent formulaire est à renvoyer à:

Maison Relais de Steinfort
B.P. 42 - L-8401 STEINFORT

N'hésitez pas à demander des formulaires ou informations supplémentaires en cas de besoin au n° de tél.: 39 93 13-370 ou par mail à maisonrelais@steinfort.lu

BUS SCOLAIRE

Le service du bus scolaire est gratuit pour les écoliers fréquentant l'école de notre commune (cycles 1 à 4 sauf précoce).

Il n'y a pas d'inscription pour pouvoir prendre le bus, il suffit de se rendre à l'arrêt.

Dans le souci permanent d'améliorer notre transport scolaire nous avons adapté certains parcours et horaires des bus scolaires.

Le transport scolaire continuera à être assuré par 3 autobus. L'administration communale a élaboré les trois itinéraires en fonction de la situation des résidences et des classes des enfants concernés.

L'horaire peut varier légèrement en fonction de la circulation et du nombre d'enfants qui montent ou descendent.

Une surveillance constante pendant les trajets aller-retour est assurée dans chaque bus par un convoyeur-surveillant:

Danielle WITRY (Bus1)

Florence LODEVIC (Bus 2)

Michelle SCHOU (Bus 3)

Remplacant: Martine FISCHER

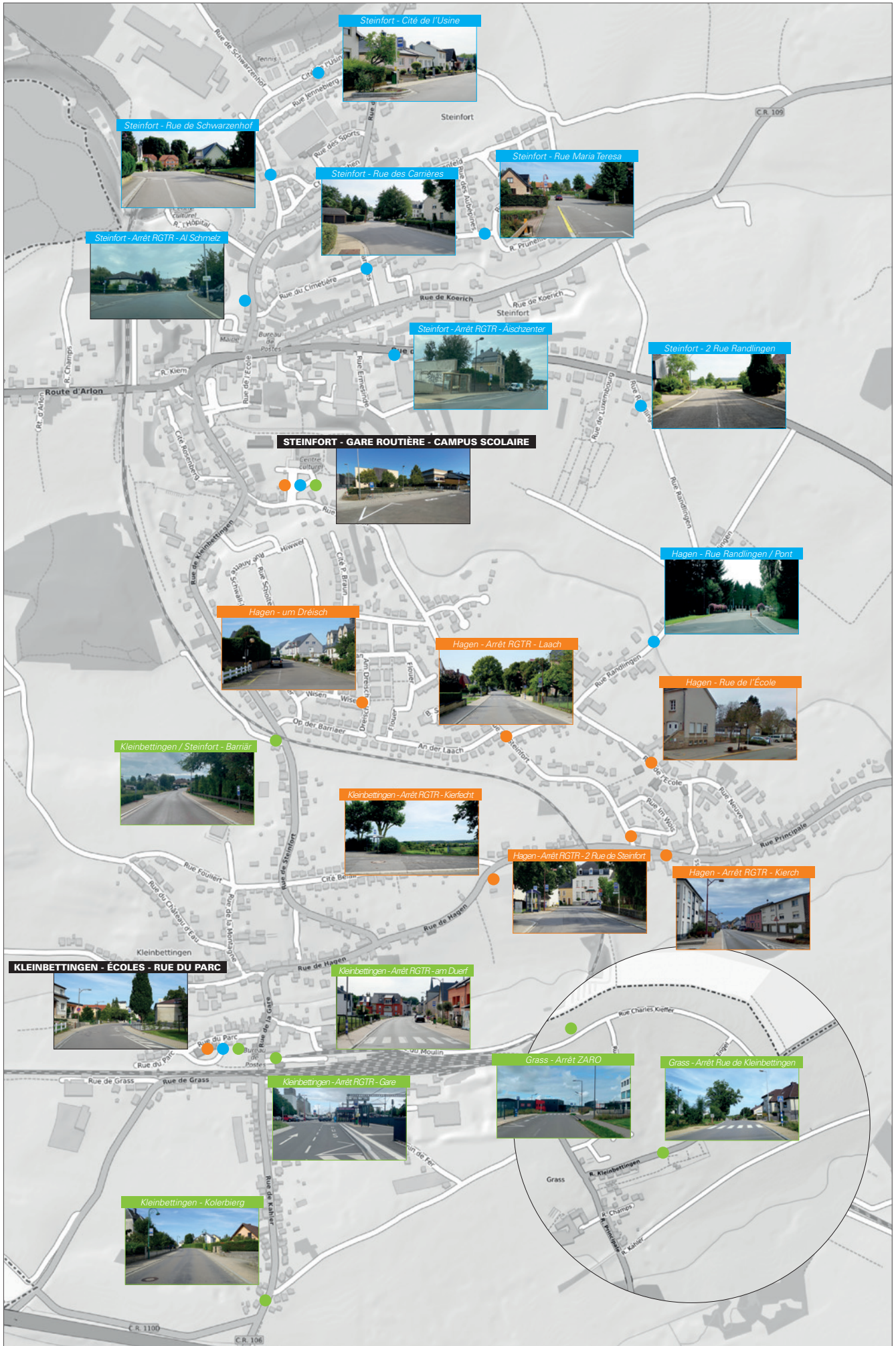
(Mir si) kee
Guss am Bus!!



- Les accompagnateurs ne sont responsables qu'à l'intérieur du bus.
- Il est strictement interdit aux accompagnateurs de refuser de transporter des écoliers, voire de les abandonner à un arrêt.
- Avant la montée dans le bus et après la descente, les écoliers sont sous la responsabilité de leurs parents ou des personnes exerçant l'autorité parentale. Les parents d'élèves des cycles 1 & 2 sont tenus d'amener et de récupérer leurs enfants à l'arrêt à l'heure prévu.
- Cependant ils peuvent autoriser leur(s) enfant(s) **du cycle 2** à faire le trajet seul de l'arrêt à leur domicile. Dans ce cas, ils doivent impérativement en informer l'accompagnateur affecté en début d'année scolaire sous peine de non prise en charge de la responsabilité civile.
- Les parents d'élèves doivent attendre et prendre en charge leurs enfants à l'arrêt même et non pas à proximité ou de l'autre côté de la rue.
- Les dégradations matérielles doivent être réparées aux frais des parents ou des personnes exerçant l'autorité parentale.
- Les accompagnateurs ne peuvent prendre aucune initiative qui soit contraire aux règles d'organisation du transport scolaire ou qui ne soit définie par celles-ci.
- Au cas où les parents ne sont pas présents à l'heure exacte à l'arrêt d'un écolier, celui-ci est transféré à la Maison Relais. Les parents sont ensuite contactés pour venir chercher l'enfant (uniquement les enfants avec une carte orange - Cycles 1.1 à 2.1.)

Règles à respecter dans le bus:

- Les enfants doivent rester assis pendant toute la durée du transport scolaire.
- Les enfants doivent mettre la ceinture de sécurité avant que le bus ne se déplace.
- Les cartables doivent être rangés par terre. Il n'est pas permis de s'asseoir avec le cartable adossé contre le siège.
- Il est interdit de crier dans le bus et de pousser les autres enfants au moment où ceux-ci entrent ou descendent du bus.
- Il n'est pas permis de mâcher du chewing-gum, de boire ou de manger à l'intérieur de l'autobus.
- En cas de détérioration de l'intérieur de l'autobus par un élève, celui-ci sera signalé au titulaire de classe resp. au service scolaire de la commune.
- Les enfants doivent respecter et suivre les directives du personnel surveillant et du chauffeur de bus.
- Nous ne transportons pas de trotinettes dans le bus.
- Toute sorte de balle doit être transportée dans un sac.



HORAIRES DE BUS

Nouveautés 2021/2022

BUS 1:

L'arrêt de bus « Dréisch » sera desservi les matins avec 2 autobus (bus 1 & bus 2) afin de garantir à chaque élève une place assise.

ALLER	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
Kleinbettingen - Arrêt RGTR - Kierfecht	7:38	13:38	7:38	
Hagen - Arrêt RGTR - 2 Rue de Steinfort	7:40	13:40	7:40	
Hagen - Arrêt RGTR - Laach	7:42	13:42	7:42	
Hagen - Rue de l'École	7:44	13:44	7:44	
Hagen - um Dréisch	7:50	13:50	7:50	
Steinfort - Gare routière Campus scolaire	7:54	13:54	7:54	
Kleinbettingen - Arrêt RGTR - Gare (école primaire)	7:59	13:59	7:59	

RETOUR	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
Kleinbettingen - Arrêt RGTR - Gare (école primaire)	11:55	15:55	11:50	12:40
Steinfort - Gare routière Campus scolaire	12:00	16:00	11:55	12:45
Hagen - um Dréisch	12:03	16:03	11:58	12:48
Hagen - Arrêt RGTR - Laach	12:07	16:07	12:02	12:52
Hagen - Rue de l'École	12:09	16:09	12:04	12:54
Hagen - Arrêt RGTR - Kierch	12:10	16:10	12:05	12:55
Kleinbettingen - Arrêt RGTR - Kierfecht	12:11	16:11	12:06	12:56

ALLER	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
Steinfort - Arrêt RGTR - Al Schmelz	07:32	13:32	07:32	
Steinfort - Rue de Schwarzenhof	07:34	13:34	07:34	
Steinfort - Cité de l'Usine	07:35	13:35	07:35	
Steinfort - Rue des Carrières / Rue du Cimetière	07:37	13:37	07:37	
Steinfort - 18 Rue Maria Teresa	07:40	13:40	07:40	
Steinfort - Arrêt RGTR - Äischcenter	07:43	13:43	07:43	
Steinfort - 2 Rue Randlingen	07:45	13:45	07:45	
Hagen - Rue Randlingen / Pont	07:46	13:46	07:46	
Hagen - um Dréisch	07:50	-	07:50	
Steinfort - Gare routière Campus scolaire	07:54	13:50	07:54	
Kleinbettingen - Arrêt RGTR - Gare (école primaire)	07:59	13:55	07:59	

BUS 2

RETOUR	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
Kleinbettingen - Arrêt RGTR - Gare (école primaire)	-	-	-	-
Steinfort - Gare routière Campus scolaire	12:00	16:00	11:55	12:45
Steinfort - Arrêt RGTR - Al Schmelz	12:04	16:04	11:59	12:49
Steinfort - Rue de Schwarzenhof	12:05	16:05	12:00	12:50
Steinfort - Cité de l'Usine	12:06	16:06	12:01	12:51
Steinfort - Rue des Carrières / Rue du Cimetière	12:10	16:10	12:05	12:55
Steinfort - 13 Rue Maria Teresa	12:12	16:12	12:07	12:57
Steinfort - Arrêt RGTR - Äischcenter	12:14	16:14	12:09	12:59
Steinfort - 2 Rue Randlingen	12:16	16:16	12:11	13:01
Hagen - Rue Randlingen / Pont	12:18	16:18	12:13	13:03

ALLER	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
Grass - Arrêt ZARO	07:40	13:40	07:40	
Grass - Arrêt Rue de Kleinbettingen	07:42	13:42	07:42	
Kleinbettingen - Kolerberg	07:46	13:46	07:46	
Kleinbettingen - Arrêt RGTR - Gare (gare routière)	07:50	13:50	07:50	
Kleinbettingen - Arrêt RGTR - Am Duerf	07:52	13:52	07:52	
Kleinbettingen / Steinfort - Barriär	07:53	13:53	07:53	
Steinfort - Gare routière Campus scolaire	07:56	13:56	07:56	
Kleinbettingen - Arrêt RGTR - Gare (école primaire)	08:00	14:00	08:00	

RETOUR	lundi - mercredi - vendredi		mardi - jeudi	
Kleinbettingen - Arrêt RGTR - Gare (école primaire)	-	-	-	-
Steinfort - Gare routière Campus scolaire	12:00	16:00	11:55	12:45
Kleinbettingen / Steinfort - Barriär	12:02	16:02	11:57	12:47
Kleinbettingen - Arrêt RGTR - Am Duerf	12:04	16:04	11:59	12:49
Kleinbettingen - Arrêt RGTR - Gare (école primaire)	12:06	16:06	12:01	12:51
Kleinbettingen - Kolerberg	12:08	16:08	12:03	12:53
Grass - Arrêt ZARO	12:13	16:13	12:08	12:58
Grass - Arrêt Rue de Kleinbettingen	12:15	16:15	12:10	13:00

BUS 3:

Deux nouveaux arrêts « ZARO » et « Kleinbettingen/Steinfort - Barriär » seront introduits.

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DES CYCLES 1.1 / 1.2 / 2.1

Chers parents,

Dans le souci de simplifier et de flexibiliser la communication entre les parents d'élèves, les enseignants-surveillants après les cours et les surveillants dans les bus, nous vous présentons notre nouveau système de « carte-destination »

Selon votre demande (via la fiche annexée) votre enfant recevra deux pochettes en plastique à porter soit autour du cou, soit à attacher au cartable. La deuxième pochette vous servira de réserve.

Dans cette pochette vous pourrez glisser une « carte-destination » qui indiquera l'arrêt où votre enfant descendra du bus. Vous recevrez une série entière de cartes à découper avec tous les arrêts de notre service de transport. Ainsi, selon votre convenance personnelle, vous pourrez décider pour chaque retour si votre enfant descendra à un tel arrêt ou exceptionnellement à un autre.

Il suffit de glisser tout simplement la bonne « carte-destination » dans la pochette.

La carte pourra avoir deux couleurs différentes qui correspondent à deux niveaux d'autorisations:

ORANGE

L'enfant n'est PAS autorisé à se rendre seul de l'arrêt de bus à son domicile. (en principe pour le cycle 1 - sauf exception motivée)

VERT

L'enfant est autorisé à se rendre seul de l'arrêt de bus à son domicile. (au choix pour le cycle 2.1).



Au cas où EXCEPTIONNELLEMENT un changement d'arrêt est nécessaire en cours de journée, les parents avertiront le titulaire de classe qui mettra la bonne carte dans la pochette.

Cependant l'Administration communale et l'Ecole Fondamentale Steinfort invitent tous les parents d'élèves à profiter du service de transport scolaire gratuit.

Pour toute information concernant l'organisation du transport scolaire veuillez contacter par mail transport.steinfort@ecole.lu le responsable du transport scolaire.

Dans l'espérance que la « carte-destination » trouvera un accueil favorable, nous vous souhaitons une bonne lecture de la présente.



Formulaire de demande de «cartes-destination»

Prière de remplir ce formulaire et de le retourner dès que possible
au titulaire de classe. Merci.



Nous soussignés _____

parents de l'élève _____

inscrit(e) au cycle 1.1 1.2 2.1 de l'Ecole Fondamentale Steinfort

classe de _____

demandons de bien vouloir nous faire parvenir un set de « cartes-destination » avec 2 pochettes
plastifiées.

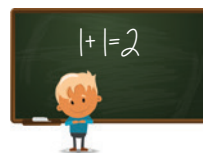
Set(s) demandé(s) - possibilité de de demander les deux couleurs

- ORANGE**
L'enfant n'est PAS autorisé à se rendre seul de l'arrêt de bus à son domicile.
(en principe pour le cycle 1 - sauf exception)
- VERT**
L'enfant est autorisé à se rendre seul de l'arrêt de bus à son domicile.
(au choix pour le cycle 2.1)

Signature des parents: _____

Date: _____

INFORMATIONS UTILES



1) OBLIGATION SCOLAIRE



Loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire stipule:

Art. 7. Tout enfant habitant le Luxembourg âgé de quatre ans révolus avant le premier septembre 2021, doit fréquenter l'école. Cette obligation s'étend sur douze années consécutives à partir du premier septembre 2021.

Art. 18. Dans tous les cas où l'élève est inscrit dans une école autre que celle de la commune de résidence, les parents informent sans délais et au plus tard huit jours après le début des cours, moyennant remise d'une copie du certificat d'inscription délivré par l'école, l'administration communale de leur résidence.

Les parents, dont leur(s) enfant(s) n'est (ne sont) pas inscrit(s) dans une classe de l'École fondamentale de la commune de Steinfort, sont priés de remettre un certificat scolaire de l'école de leur(s) enfant(s) au service scolaire de la Commune de Steinfort jusqu'au 29 octobre 2021 au plus tard.

2) CYCLE I (ÉDUCATION PRÉCOCE - FACULTATIVE)

A. Âge d'admission

Chaque enfant ayant trois ans révolus au 1er septembre 2021 peut être admis dans une classe de l'éducation précoce.

B. Horaires et accueil

L'éducation précoce fonctionne de 8h00 à 11h45 de lundi à vendredi et de 14h00 à 15h50 heures le lundi, mercredi et vendredi. Le temps d'arrivée se situe le matin entre 7h30 et 9h00, l'après-midi entre 13h50 et 14h00. Le moment du départ est prévu le matin entre 11h30 et 11h55 (lundi, mercredi, vendredi) resp. 12h30 (mardi et jeudi), l'après-midi entre 15h50 et 16h00.

C. L'éducation précoce est facultative

L'inscription est gratuite et la fréquentation de l'éducation précoce n'est pas obligatoire. Elle permet cependant aux enfants de prendre contact de façon ludique avec d'autres enfants.

Dès la petite enfance, qui constitue une phase de développement intense, il convient de préparer les enfants à une vie d'autonomie, de découvertes et d'apprentissages tout au long de la vie. Par le contact avec les autres, l'enfant peut développer ses capacités langagières, communicatives et sociales, physiques et motrices, affectives et cognitives.

L'éducation précoce met l'accent sur le jeu, le jeu éducatif et sur l'entraînement langagier par la pratique. Les enfants étrangers ont la possibilité d'approfondir leurs connaissances en langue luxembourgeoise avant d'entamer l'éducation préscolaire.

3) CYCLE I (ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE)

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 4 ans révolus au 1er septembre 2021 doit suivre l'enseignement préscolaire.

L'enseignement préscolaire est organisé d'après le principe de groupes mixtes, c'est-à-dire que chaque classe accueille des enfants de la première et des enfants de la deuxième année de l'enseignement préscolaire. Ce système favorise la communication et les apprentissages sociaux, il augmente les possibilités d'imitation, d'entraide et de coopération entre enfants d'âges différents. Le préscolaire est caractérisé par un climat d'accueil proche du climat familial, par l'importance accordée au développement global de l'enfant et par les méthodes pédagogiques utilisées. Il contribue au développement de la personnalité, à l'acquisition de connaissances et de savoir-faire, à la familiarisation avec le milieu culturel,

au développement de comportements réfléchis et responsables et à l'intégration scolaire et sociale. Les activités prennent souvent la forme d'un jeu ou d'un projet. Mais l'enfant doit aussi apprendre à effectuer un travail imposé et à se concentrer; ce sont des aspects importants de la maturité scolaire. L'enseignant laisse à l'enfant la liberté et le temps nécessaire pour expérimenter et pour comparer et combiner les résultats de ses expériences. Il encourage l'enfant et oriente son attention sur les aspects importants des problèmes posés. Les activités de l'enseignement préscolaire sont variées et relèvent des domaines suivants: activités corporelles, musicales, artistiques, mathématiques, activités de langage et d'éveil aux sciences.

Education plurilingue au cycle 1

Depuis l'année scolaire 2017/2018, les classes du cycle 1 mettent en oeuvre une approche plurilingue axée sur le luxembourgeois et le français, tout en valorisant les langues d'origine des enfants.

« Comme dans le passé, le luxembourgeois reste la langue de scolarisation la plus importante au cycle 1 et par conséquent, le développement des compétences en langue luxembourgeoise restera une priorité. Langue de communication commune, le luxembourgeois constitue un apport important pour la socialisation et l'intégration des enfants. L'initiation à la langue française s'ajoute aux missions du cycle 1: Elle a pour but de favoriser un accès naturel et décontracté des enfants à cette langue, par le biais d'activités ludiques et contextualisées comme des chansons, des comptines, de petites histoires etc. Les langues d'origine des enfants ont leur place au sein du cycle 1 et sont valorisées dans le contexte d'activités multilingues. »

(extrait de la circulaire ministérielle aux administrations communales concernant l'organisation scolaire 2020/2021)

4) CYCLES II-IV (ENSEIGNEMENT PRIMAIRE)

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 6 ans révolus au 1^{er} septembre 2021 doit suivre l'enseignement primaire.

L'enseignement primaire a pour but d'apprendre aux enfants de parler et d'écouter, la lecture et l'écriture en langue allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que les mathématiques. Le sport, la musique, l'éveil aux sciences, la géographie et l'histoire sont d'autres branches importantes. Afin de promouvoir le travail autonome des enfants, les enseignants peuvent leur ordonner des devoirs à domicile et les laisser travailler aussi bien en groupe qu'individuellement.

« Bëschschoul »

Toutes les classes du cycle 2 (1^{ères} et 2^{èmes} années d'études primaires) participent au projet pédagogique « Bëschschoul ». Ce projet s'intègre dans le domaine d'expériences relatif à la nature. Lors des sorties pédagogiques hebdomadaires dans la forêt, les élèves du cycle 2 vivent des situations d'apprentissage avec tous les sens. Ces sorties constituent une plus-value dans les domaines tels que l'expression corporelle, la psychomotricité, les sports et la santé.

La forêt est un lieu d'apprentissage unique qui favorise entre autres la créativité, l'autonomie et la motricité des enfants.

Apprendre en forêt c'est:

- inventer des jouets en utilisant ce qui se trouve dans la nature;
- découvrir la nature au rythme des saisons;
- utiliser son imagination et faire participer les amis aux jeux inventés;



- avoir beaucoup d'espace pour soi-même, avoir la possibilité de se retirer et de trouver son calme;
- faire des expériences avec tous les sens;
- apprendre à découvrir la nature, prendre plaisir à expérimenter;
- bouger en plein air.

5) APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

- au cycle 2

La phase d'exploration de la langue française, qui a été entamée au cycle 1, sera poursuivie, dès le premier trimestre, au cycle 2. Le nombre de leçons dédiées à l'enseignement et l'apprentissage du français oral au cycle 2 reste inchangé et est réparti sur l'ensemble du cycle 2. Il est prévu de faire régulièrement et plusieurs fois par semaine des activités langagières en français adaptées au niveau des élèves (jeux, chansons, écoutes, interactions, etc.) afin de consolider les savoirs, les savoir-faire et les compétences dans les domaines de l'expression orale et de la compréhension de l'oral.

L'accent est mis sur la production et la compréhension de l'oral par une approche ludique et communicationnelle, différenciée, multisensorielle et centrée sur l'élève. La langue est à considérer avant tout comme un moyen de communication et d'interaction sociale. Afin de souligner l'importance accordée à l'oral, les volets « compréhension de l'écrit » et « production écrite » ne sont pas repris au plan d'études pour l'enseignement du français au cycle 2; Les cycles 1 et 2 forment la première phase de l'apprentissage du français, appelée phase d'exploration. Celle-ci est suivie d'une phase d'approfondissement aux cycles 3 et 4.

Une application ludique pour les élèves du cycle 2 a été développée dans l'esprit d'un jeu éducatif permettant aux jeunes apprenants de s'entraîner dans l'utilisation du vocabulaire du manuel « Salut, c'est parti ! » et d'écouter les chansons. www.efrancais.lu

- au cycle 3

Dans un souci de cohérence et de continuité avec la nouvelle approche pour

l'apprentissage du français au cycle 2, du nouveau matériel pour le cycle 3 a aussi été élaboré. Ce nouveau matériel est composé de 13 petits livres et remplace l'ancien matériel recommandé par le ministère pour le cycle 3.

Au cycle 3, l'accent continue d'être mis sur une approche actionnelle et communicationnelle, ludique et multisensorielle, différenciée et centrée sur l'élève. Dans cette phase d'approfondissement, l'approche orale des premiers cycles de l'école fondamentale est complétée par le développement de la compréhension de l'écrit et la production écrite.

6) CENTRE D'APPRENTISSAGE / FÖDERZENTRUM

Le Centre d'apprentissage couramment appelé CA est devenu une mesure d'aide importante de notre école pour soutenir les élèves des cycles 3 et 4 qui présentent des faiblesses. Le CA accueille les élèves à besoins éducatifs spécifiques du fait de difficultés de développement intellectuel, affectif, psychomoteur ou social.

En proposant des mesures éducatives adaptées à l'âge de ces enfants, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leurs besoins éducatifs spécifiques, le centre d'apprentissage oeuvre à faire évoluer ces enfants au mieux au long de leur parcours scolaire.

Afin d'accomplir cette mission le personnel du centre travaille en étroite collaboration avec tous les partenaires scolaires: les parents, le personnel enseignant des classes régulières, les services spécialisés ... Les contenus sont élaborés par les enseignants responsables du centre d'apprentissage en étroite collaboration avec les titulaires de classe respectifs.

Au centre d'apprentissage les élèves sont encadrés dans de petits groupes d'apprentissage et bénéficient d'un programme individualisé et adapté à leurs besoins. Les élèves concernés provenant de plusieurs classes suivent des activités pédagogiques ciblées qui sont souvent offertes sous formes de projets ou d'ateliers.

7) LES ÉLÈVES NOUVELLEMENT ARRIVÉS AU LUXEMBOURG: LES COURS D'ACCUEIL

Les cours d'accueil sont destinés aux élèves nouvellement arrivés au Luxembourg, qui ne maîtrisent aucune ou très peu les langues d'enseignement. Leur objectif est d'intégrer ces enfants le plus rapidement possible dans une classe régulière, en leur permettant d'acquérir suffisamment de connaissances dans les langues de l'école pour pouvoir suivre les cours prévus au programme de leur classe d'attache.

8) LE CODING

Le coding a été introduit dans les programmes de l'école fondamentale dès la rentrée scolaire 2020-2021. Tout d'abord au cycle 4 dans le cours de mathématiques et maintenant à partir de 2021-2022, il fera son apparition dans les cycles 1 à 3, de manière transversale, dans les différentes disciplines d'enseignement: langues, éveil aux sciences, éveil à la création etc.

Le coding encourage la créativité et la réflexion autonome et son initiation peut se faire dès le plus jeune âge, même sans outils numériques, à travers des activités ludiques, des jeux logiques, des animations interactives et, pour les plus grands, à travers des objets connectés, des robots pédagogiques, etc.

Les compétences techniques telles que la programmation et les compétences pratiques comme l'auto-apprentissage et la résolution de problèmes deviennent de plus en plus importantes dans la plupart des professions. Apprendre le coding, c'est apprendre à résoudre des problèmes et comprendre comment « réfléchir » les machines, comment elles réagissent à nos actions.

Des instituteurs spécialisés en compétences numériques (i-CN) ont été engagés pour collaborer avec les écoles fondamentales. Les i-CN accompagnent et soutiennent les écoles dans la conception et la mise en pratique d'un enseignement et d'un apprentissage se basant sur l'utilisation des technologies numériques et favorisant le développement de compétences clés en lien avec les médias et ces technologies.

9) NATATION ET ÉDUCATION PHYSIQUE

Tous les élèves suivent les cours d'éducation physique et les élèves des cycles II à IV aussi les cours de natation. Les élèves qui ne peuvent pas suivre ces cours doivent présenter une excuse écrite.

En cas de non-participation prolongée pour incapacité physique, l'élève doit présenter un certificat médical.

Pour les cours d'éducation physique, les enseignants des cours d'éducation physique prient les parents de respecter le règlement de la fréquentation du hall sportif et de munir les élèves de chaussures de sport réservées exclusivement à l'emploi à l'intérieur du hall sportif, dans l'intérêt de l'hygiène pour tous.

10) ABSENCES ET DISPENSES



Lorsqu'un élève manque ponctuellement les cours (pour cause de maladie ou autre raison valable), les parents doivent informer sans délai le titulaire de classe de leur enfant et lui faire connaître les motifs de cette absence. Toute absence scolaire doit être motivée par une excuse écrite. Un certificat médical est obligatoire lors de toute absence pour cause de maladie s'étendant sur plus de trois jours de classe consécutifs. Aucune absence n'est tolérée si elle n'est pas dûment motivée et appuyée de pièces justificatives. Toute absence injustifiée est signalée au président du comité d'école qui en informe le bourgmestre. Lorsque le collège des bourgmestre et échevins informé par le président du comité d'école constate une infraction aux dispositions légales en vigueur, il met les parents en demeure par écrit de se conformer à la loi et leur rappelle les sanctions pénales encourues. Sont considérés en général comme excuse légitime de l'absence de l'enfant, la maladie ou l'impossibilité matérielle de se rendre à l'école, ou encore d'importants événements de famille.

Des dispenses de fréquentation scolaire peuvent être accordées sur demande écrite et dûment motivée des parents.

Elles sont accordées:

- 1) par le titulaire de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée;
- 2) par le président du comité d'école pour une durée dépassant une journée.

En cas de départ en vacances, aucune dispense de fréquentation des cours ne sera accordée.

Sauf autorisation du Ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.

11) INTEMPÉRIES



En cas d'intempéries, comme lors d'un cas de force majeure, les autorités communales peuvent dispenser des cours les élèves fréquentant l'enseignement fondamental, tout en rappelant aux parents concernés qu'un service d'accueil et de prise en charge des élèves est garanti par le personnel des écoles.

Dans ce cas, les parents d'élèves seront informés par le recours à l'annonce des décisions prises par voie radiophonique et par la mise en place d'une permanence téléphonique communale: **399313-301**, soit encore par le site internet de l'école: **www.schoul-stengefort.lu** ou sur facebook: **www.facebook.com/ECOLESTEINFORT**

12) CONSULTATIONS POUR PARENTS

Chaque enseignant se tient à la disposition des parents pour consultation. Le jour et les heures seront communiqués au début de l'année scolaire.

La date d'une première réunion d'information pour les parents d'élèves au début du 1^{er} trimestre sera communiquée aux parents par le titulaire de classe de l'enfant.

Pour ne pas entraver le début des cours, le personnel enseignant prie les parents de ne pas accompagner leurs enfants dans les bâtiments scolaires et de les congédier devant l'école.

13) LA PROCÉDURE D'INTRODUCTION DE LA DÉCLARATION D'ACCIDENT SCOLAIRE/PERTSCOLAIRE

Pour chaque accident d'un élève ayant eu lieu lors des récréations, des heures

de cours ou du trajet entre le foyer familial et l'école, un membre du personnel enseignant ou socio-éducatif de l'école complète une déclaration d'accident. Les accidents ayant produit des lésions corporelles chez un élève doivent être déclarés dans les meilleurs délais, mais au plus tôt 8 jours après la survenance de l'accident.

14) DÉCISIONS JURIDIQUES



Si, en cas de séparation des parents, l'un des parents n'a pas le droit de récupérer l'enfant à l'école, les enseignants impliqués devront être informés, copie de la décision de justice à l'appui.

D'un arrêt de la Cour Constitutionnelle, il résulte que l'autorité parentale est exercée conjointement par les 2 parents divorcés sur les enfants communs. Les 2 parents ont donc le droit respectivement de demander communication des bilans scolaires et d'être informés sur la situation scolaire de leur enfant.

De plus, le personnel enseignant tient à informer que seulement les responsables légaux ont droit à participer à des entretiens individuels et des réunions d'information organisées par le titulaire de classe. Si les parents désirent être accompagnés par une tierce personne, une demande écrite et motivée est à adresser au préalable au titulaire de classe concerné.

15) PAS DE TÉLÉPHONES PORTABLES À L'ÉCOLE

Comme en cas d'urgence, les parents peuvent joindre les enseignants de leurs enfants par le téléphone de l'école, et comme les élèves peuvent joindre leurs parents ou un responsable par la même voie, il est strictement interdit d'apporter des portables en classe, et ceci pour ne pas déranger le bon déroulement des leçons.

16) MATÉRIEL INFORMATIQUE PRIVÉ

Le comité d'école tient à informer les parents et élèves que les équipements informatiques mobiles privés (du type iPod, iPad, iPhone ou smartphone du

type « Android ») ne sont pas couverts par l'assurance de l'école voire de la commune. En cas de dégât matériel (p.ex. chute) les frais y relatifs ne seront pas pris en charge par l'assurance.

17) LIVRES SCOLAIRES

Les manuels scolaires sont mis gratuitement à la disposition des écoliers par l'administration communale de Steinfort.

18) FICHE CONFIDENTIELLE

Au début de l'année scolaire chaque titulaire de classe distribue une fiche médicale confidentielle à ses élèves. Cette fiche médicale reprend les informations importantes sur l'état de santé de votre enfant. Dans l'intérêt de votre enfant, le personnel enseignant demande aux parents de la remplir et de la remettre au titulaire de classe. Une copie sera mise à la disposition de tous les enseignants intervenants faisant partie de l'équipe pédagogique, notamment le personnel chargé des cours d'éducation physique et sportive et de la natation. Les données personnelles seront traitées en toute confidentialité.

L'état de santé des écoliers est surveillé par la Ligue Médico-Sociale. Cette équipe fonctionne sous l'autorité du médecin scolaire désigné par la commune. Le personnel de la Ligue Médico-Sociale, en collaboration avec la Commune, le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Éducation nationale organise en parallèle aux tests, mesures de dépistage et examens médicaux, des activités de promotion de la santé et d'action sociale en faveur des élèves de l'enseignement fondamental. Les examens médicaux sont fixés par les dispositions du règlement grand-ducal du 24 octobre 2011 déterminant le contenu et la fréquence des mesures et examens de médecine scolaire et le fonctionnement de l'équipe médico-socio-scolaire. Le médecin scolaire n'offre pas de traitement médical. Les parents seront informés par écrit lorsqu'un contrôle médical supplémentaire de leur enfant s'avère nécessaire.

L'équipe de la Ligue Médico-Sociale est à la disposition des enfants, parents et enseignants pour toute question

ayant trait à la santé et à l'intégration scolaire et sociale de l'enfant. Elle collabore étroitement dans le respect du secret professionnel avec le personnel enseignant, la direction de région, la commission d'inclusion (CI), les équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB) et tout autre service ayant le maintien et la surveillance du bien-être des enfants dans ses attributions.

Service social à l'école et intervenant médical:

ZANIER Lucie,
infirmière en pédiatrie
lucie.zanier@ligue.lu
Tél.: 58 56 58-28

BINTENER Jennifer,
assistante sociale
jennifer.bintener@ligue.lu
Tél.: 58 56 58-1

L'infirmière en pédiatrie et l'assistante sociale sont à l'écoute des enfants, des parents, des enseignants ou de tout autre professionnel concerné.

Les membres de l'équipe de la Ligue luxembourgeoise de prévention et d'actions médico-sociales sont à la disposition pour tout problème médico-social et/ou social des enfants scolarisés et leur famille. Ils interviennent sur base des constatations, retenues dans les bilans médical et social tout en assurant le lien avec les commissions d'inclusion.

19) PROTECTION DES DONNÉES DANS LE CADRE DES TRAITEMENTS DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

À partir du 25 mai 2018, le règlement général sur la protection des données est applicable dans les pays de la communauté européenne. Ce nouveau cadre légal remplace la directive de 1995 et la loi luxembourgeoise de 2002. La composition des différentes classes est un élément parmi d'autres en rapport avec l'organisation scolaire et comporte notamment un relevé nominatif tel qu'il est prévu à l'article 4 du règlement grand-ducal du 18 février 2010 concernant la saisie et le traitement des données à caractère personnel des élèves de l'enseignement fondamental. Eu égard aux dispositions européennes et nationales, de telles listes ne peuvent plus être rendues publiques.

RÈGLES DE LA VIE EN COMMUN À L'ÉCOLE (SCHULREGELN)

Les élèves doivent se conformer aux dispositions prises dans l'intérêt de l'ordre, de la discipline et de la sécurité et faire preuve de politesse et de bonne tenue tant à l'intérieur qu'au dehors de l'école. Une ambiance propice au travail et une vie en groupe réussie demandent des règles de conduite définies. La politesse, les bonnes manières et la ponctualité sont indispensables pour le bon fonctionnement de la vie à l'école.

RÈGLES:

En général

- pas de violence
- pas de mobbing
- respect, courtoisie et esprit d'entraide
- obéir à toutes les institutrices et instituteurs
- ne pas amener d'objets dangereux (couteau, pétards, briquet)
- respecter les règles du transport scolaire

À l'intérieur des bâtiments (escaliers & corridors)

- respect (pas de bousculades, pas de criaileries)
- ne pas jeter des déchets par terre
- respecter les vêtements
- ne pas rôder sur les rampes d'escalier
- marcher silencieusement en changeant de salle de classe
- pendant la durée des cours marcher lentement et silencieusement à l'intérieur des bâtiments scolaires

Toilettes & lavabos

- tenir propre
- ne pas jouer dans les toilettes

Cour de récréation

- ne pas jeter des déchets par terre
- respect les uns envers les autres
- pas de bagarres
- ne pas grimper sur les arbres et arracher des plantes
- ne pas quitter la cour de récréation
- ne pas rouler à patins à roulettes, avec des rollerblades, des Heelys, un skateboard, à vélo etc. avant le début des cours et pendant les récréations



Messer a Pistoul
gehéieren net
an d'Schoul!

Dans le cadre du PRS (Plan de Réussite Scolaire) de l'École Fondamentale de Steinfort, un règlement d'ordre intérieur a été développé pendant l'année scolaire 2011/2012 et mis en place en septembre 2012.

Ce règlement d'ordre interne est le résultat d'un accord de tous les partenaires de l'école.

REGELN:

allgemein

- keine Gewalt
- kein Mobbing
- Respekt, Höflichkeit und Hilfsbereitschaft
- allen Lehrerinnen und Lehrern gehorchen
- keine gefährlichen Gegenstände mitbringen (Messer, Knallfrösche, Feuerzeug)
- sich an die Busregeln halten

in den Gebäuden (Flur & Treppen)

- Respekt (kein Gedrängel, kein Geschrei)
- keinen Dreck auf den Boden schmeißen
- Kleider respektieren
- nicht am Geländer turnen
- beim Saalwechsel ruhig durch den Flur gehen
- während der Schulzeit ruhig und langsam durch die Schulgebäude gehen

Toiletten & Waschbecken

- sauber halten
- nicht als Spielplatz benutzen

Schulhof

- keinen Dreck auf den Boden schmeißen
- Respekt einer gegenüber dem anderen
- keine Raufereien
- nicht auf die Bäume klettern oder Pflanzen abreißen
- den Pausenhof nicht verlassen
- vor der Schulzeit und in den Pausen nicht mit Rollschuhen, Rollerblades, Heelys, Skateboard, Fahrrad usw. fahren

Pour des raisons de sécurité évidentes et pour éviter d'éventuels conflits, il est strictement interdit d'apporter des pistolets en plastique et tout autre jouet de ce type à l'école. Les couteaux, les armes et les « armes-jouets » ne sont pas admis à l'école.

En cas de non respect, l'instrument sera confisqué et les autorités seront averties d'office.

Les jeux brutaux et les bousculades sont interdits, de même que le jet de projectiles et de boules de neige.

LES DIFFÉRENTS ORGANES DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE STEINFORT

LE COMITÉ D'ÉCOLE 2019 – 2024

D'après la loi scolaire du 6 février 2009 portant sur l'organisation de l'enseignement fondamental, tous les comités d'école ont été renouvelés en 2019.

Le personnel enseignant de l'École fondamentale Steinfort réuni en assemblée générale ordinaire en avril 2019 a élu les membres du Comité d'école 2019 – 2024 en présence du collège des bourgmestre et échevins de la commune de Steinfort.

Les membres du comité d'école de la commune de Steinfort sont:

Président

KOHNNEN Christian

Représentant de Kleinbettingen

& du Cycle I (précoce et préscolaire)

MULLER Joëlle

Représentants de Steinfort

LANG Caroline, QUARING Linda

La durée des mandats, qui sont renouvelables, est de cinq ans. Le comité d'école est l'organe appelé à assurer la gestion de l'école sous la tutelle des autorités communales et nationales. La mission du comité d'école est e.a. d'assurer ensemble avec la direction de région et les autorités communales l'organisation et la gestion de l'École fondamentale et le partenariat avec les parents d'élèves.



Loi du 6 février 2009

portant organisation de l'enseignement fondamental:

Art. 40.

Il est créé dans chaque école un comité d'école qui a les missions suivantes:

1. élaborer une proposition d'organisation de l'école;
2. élaborer un plan de développement de l'établissement scolaire et participer à son évaluation;
3. élaborer une proposition sur la répartition du budget de fonctionnement alloué à l'école;
4. donner son avis sur toute question qui concerne le personnel de l'école ou sur lequel la commission scolaire le consulte;
5. déterminer les besoins en formation continue du personnel;
6. organiser la gestion du matériel didactique et informatique de l'école;
7. approuver l'utilisation du matériel didactique conformément à l'article 11.

Art. 42.

Le président du comité d'école a pour attributions:

1. de présider, de préparer et de coordonner les travaux du comité d'école;
2. de veiller, ensemble avec la direction de région, au bon fonctionnement de l'école et d'animer et de coordonner le travail des équipes pédagogiques;
3. d'assurer les relations avec les autorités communales et nationales;
4. d'assurer les relations avec les parents d'élèves;
5. d'assurer les relations avec l'organisme qui assure l'encadrement socio-éducatif des élèves et avec l'équipe médico-socio-scolaire;
6. d'accueillir les remplaçants des enseignants et d'organiser l'insertion des nouveaux élèves;
7. de coordonner les plans horaires des différents enseignants;
8. de rassembler les données concernant les élèves fournies par les titulaires de classe;
9. d'informer le bourgmestre ou son délégué de toute absence d'élève dont le motif n'est pas reconnu valable;
10. d'accorder les dispenses de fréquentation scolaire pour une durée dépassant une journée;
11. de collaborer avec l'Agence pour le développement de la qualité de l'enseignement dans les écoles.

1^{ère} rangée:

LANG Caroline; QUARING Linda

2^{ème} rangée

MULLER Joëlle; KOHNNEN Christian

ENSEIGNANTS CHARGÉS DE DIFFÉRENTES MISSIONS

Délégué à la sécurité à l'école:
QUARING Linda

Délégués à la commission scolaire:
LANG Caroline et KOHNEN Christian

Responsables de la médiathèque scolaire:
BAUSTERT Nadine, BECHET Raphaël,
ROLLIN Nathalie et ROLLINGER Nathalie

Responsables du matériel informatique:
ROBEN Xavier et ROLLINGER Jean-Paul

Responsable des remplacements du personnel enseignant:
KOHNEN Christian

Responsable « LASEP »:
(Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Primaire)
BECHET Raphaël

Responsable du transport scolaire:
ROLLINGER Jean-Paul

Comme par le passé, **le titulaire de classe et les enseignants intervenants** assurant l'encadrement scolaire des élèves **restent les premiers interlocuteurs des parents** pour toutes les questions qui concernent la classe de leur enfant.

COORDINATEURS DE CYCLE 2021 – 2022

Les coordinateurs de cycle assurent la coopération entre les membres des équipes pédagogiques.

cycle I
BACKES Cynthia

cycle II
LANG Caroline

cycle III
ROLLINGER Nathalie

cycle IV
ROLLINGER Jean-Paul / ROBEN Xavier



LA COMMISSION SCOLAIRE

Président:

PETTINGER Guy, Bourgmestre

Membres:

KABERS Béatrice, KNEIP Georges,
DOEMER Mireille, GRIESER Bianca

Représentants du personnel de l'École fondamentale:

LANG Caroline
KOHLEN Christian

Représentants des parents d'élèves à l'école:

BLASCHETTE Steve
TRESCH Tim

Secrétaire:

HOFFMANN Pit

Depuis la rentrée en septembre 2009, toutes les écoles préscolaires et primaires, désormais appelées écoles fondamentales, sont organisées en 4 cycles d'apprentissage.

Le premier cycle est constitué de l'éducation précoce (facultative) et préscolaire. Les 3 cycles suivants correspondent à l'enseignement primaire et ont chacun une durée de 2 ans.

L'organisation en cycles revient à certifier chaque 2^{ème} année que l'élève possède les compétences requises pour avancer au cycle suivant.

Lycée	
Orientation	
11 10	Cycle 4
9 8	Cycle 3
7 6	Cycle 2
5 4	Cycle 1
3	éducation précoce (année facultative)

Les parents désireux de s'informer plus amplement sur l'organisation de l'enseignement fondamental peuvent consulter le site internet du Ministère de l'Éducation Nationale: www.men.lu.

LE PARTENARIAT AVEC LES PARENTS

Ce partenariat se concrétise en plusieurs temps et à différents niveaux.

Au niveau de la classe, le partenariat se concrétise e.a. par la disponibilité des enseignants pour informer et dialoguer avec les parents de leurs élèves.

Au niveau de l'école, le partenariat se concrétise par les représentants des parents d'élèves.



Les représentants des parents d'élèves ont pour mission:

- d'écouter et de soutenir tous les parents d'élèves qui en font la demande
- de s'échanger régulièrement avec le comité d'école et donner leur avis sur le plan de développement scolaire (PDS), l'organisation scolaire et la vie à l'école d'informer les autres parents des activités qu'ils mènent et des thèmes de réflexion auxquels ils participent.
- d'organiser des réunions et des manifestations communes des partenaires scolaires
- de formuler, en y associant les élèves, des propositions sur toutes les questions en relation avec l'organisation de la vie scolaire.

Les représentants des parents d'élèves sont à l'écoute de tous les parents pour toute question, idée ou suggestion.

N'hésitez pas à contacter les RPE via courriel

rpe@steinfort.lu

LE PARTENARIAT AVEC LES PARENTS

LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE DE STEINFORT 2019-2022 SE PRÉSENTENT



BARBARINI Tina
BLASCHETTE Steve
CHRISTOPHE Line
FOLSCHIED-HAAS Sophie
GOMES Rafael
HANTEN-OOMS Magalie

KNEIP Georges
MEYERS-THILL Adrienne
ROVATTI Nathalie
TRESCH Tim
WILDGEN Alain

Schulmaterial clever einkaufen!



Schadstofffrei

heisst die Gesundheit schützen

Produkte ohne Schwermetalle, Weichmacher, Flammschutz-, Lösungs- oder Konservierungsmittel

Weniger wegwerfen und Rohstoffe sparen durch nachfüllbares Farb- und Schreibmaterial



Nachfüllbar

heisst Kosten sparen und Abfall vermeiden



Naturprodukte & Recycling

heisst natürliche Ressourcen schonen

Natur- und Recyclingprodukte schonen Umwelt und Klima durch einen geringeren Energie- und Wasserverbrauch

**Schadstofffreies & nachhaltiges Schulmaterial
Achte auf dieses Label in deinem Geschäft!**



Die komplette Produktliste finden Sie unter: www.ech-kafe-clever.lu

BILDSCHIRME IN DER FAMILIE



Einstellen, aufklären und begleiten

Dieses Poster veranschaulicht Richtlinien, die Eltern an die individuellen Bedürfnisse und Reife ihres Kindes anpassen können.

AB 12 JAHREN

Der/Die Jugendliche befreit sich zunehmend von familiären Orientierungspunkten.

- WLAN nachts ausschalten
- Weiterhin mit Ihrem Kind reden
- Anpassung der Bildschirmregeln an die aktuellen Bedürfnisse
- Bedürfnisse ändern sich mit der Zeit

Keine sozialen Netzwerke vor 13 Jahren

ZWISCHEN 9 UND 12 JAHREN

Das Kind soll die Welt sowie zwischenmenschliche Beziehungen entdecken.

- Videospiele mit mehreren Spielern bevorzugen
- Alter der Autonomie
- Die Bildschirmnutzung im Auge behalten
- Erstes eigenes Smartphone

ZWISCHEN 6 UND 9 JAHREN

Das Kind soll die Regeln des sozialen Miteinanders entdecken.

- Gewaltfreies Fernsehen / Fernsehprogramm
- Erste Schritte im Internet in Begleitung
- Videospiele in Maßen
- Keine Nachrichtensendungen für Erwachsene
- Autonom anschauen mit einem Erwachsenen in der Nähe

Kein Internet alleine vor 9 Jahren

ZWISCHEN 3 UND 6 JAHREN

Das Kind soll seine sensorischen und handwerklichen Fähigkeiten entdecken.

- Interaktive Bildschirme bevorzugen, in Begleitung eines Erwachsenen
- Videospiele in Maßen, gemeinsam mit der Familie spielen bevorzugt
- Keine Bildschirme im Zimmer
- Fernsehen wird nicht empfohlen

Keine eigene Spielekonsole vor 6 Jahren

BIS 3 JAHRE

Das Kind soll sein Umfeld gemeinsam mit Ihnen (be)greifen!

- Touchpads optional:
 - Kurze Zeiträume (10 Min./Tag)
 - In Begleitung eines Erwachsenen
 - Einziges Ziel: spielen
- Aktivitäten im Zusammenhang mit den 5 Sinnen
- Das Tablet ersetzt kein traditionelles Spielzeug
- Die zwischenmenschliche Interaktion ist unentbehrlich

Kein Fernseher vor 3 Jahren

Interaktive Bildschirme

- + Intuitive **Aufgabenlösung**
- + Lernen durch **Versuch und Irrtum**
- + Fähigkeit zur **Antizipation** und zum **Feedback**

Nützliche Informationen

Für alle Altersgruppen, sollten Sie als Eltern immer zuhören und verfügbar sein, bevorzugen Sie interaktive Bildschirme.

Von 3 bis 12 Jahren und älter, respektieren Sie Altersangaben für Videospiele und Filme. Definieren Sie klare Bildschirmzeit-Regeln.

**BEE
SECURE**



Weitere Information finden Sie auf bee-secure.lu



Unter der Telefonnummer **8002 1234** ist die **BEE SECURE Helpline** zu erreichen. Hier finden Kinder, Jugendliche, Eltern sowie Lehrer und Erzieher Beratung und Hilfe in allen Bereichen der neuen Medien. Die Telefonberatung ist vertraulich, kostenlos und anonym.



Tragen Sie zur Bekämpfung illegaler Online-Inhalte bei. Wenn Ihnen im Internet Inhalte begegnen, die Sie für rechtswidrig halten, können Sie diese einfach und anonym unter <https://stopline.bee-secure.lu> melden. Das betrifft Darstellungen von sexuellem Missbrauch an Minderjährigen; rassistische, revisionistische und diskriminierende Inhalte; terroristische Inhalte.



BILDSCHIRME IN DER FAMILIE

Einstellen, aufklären und begleiten

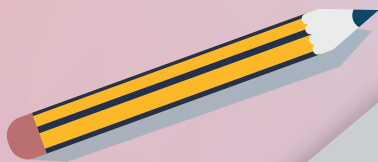
Dieses Poster veranschaulicht Richtlinien, die Eltern an die individuellen Bedürfnisse und Reife ihres Kindes anpassen können.



Affiche EN



Affiche PORT



LES DIRECTIONS DE RÉGION

Quinze directions de région assurent la gestion et l'inspection journalière des écoles et elles coordonnent aussi la prise en charge des enfants à besoins spécifiques.

Dans chaque région, l'équipe de direction est composée d'un directeur et de deux à quatre directeurs adjoints. Elle est placée sous l'autorité du ministre et fonctionne selon un modèle collégial.

La direction de région numéro 2 comprenant les communes de Bertrange, Mamer, Strassen, Kopstal, Kehlen, Koerich et Steinfort est composée:

du directeur
Monsieur **David BETTINELLI**,
assisté par les directrices adjointes
Mesdames **Nadine LEMMER**, **Jackie HAUFFELS** et
Monique DIEDERICH.

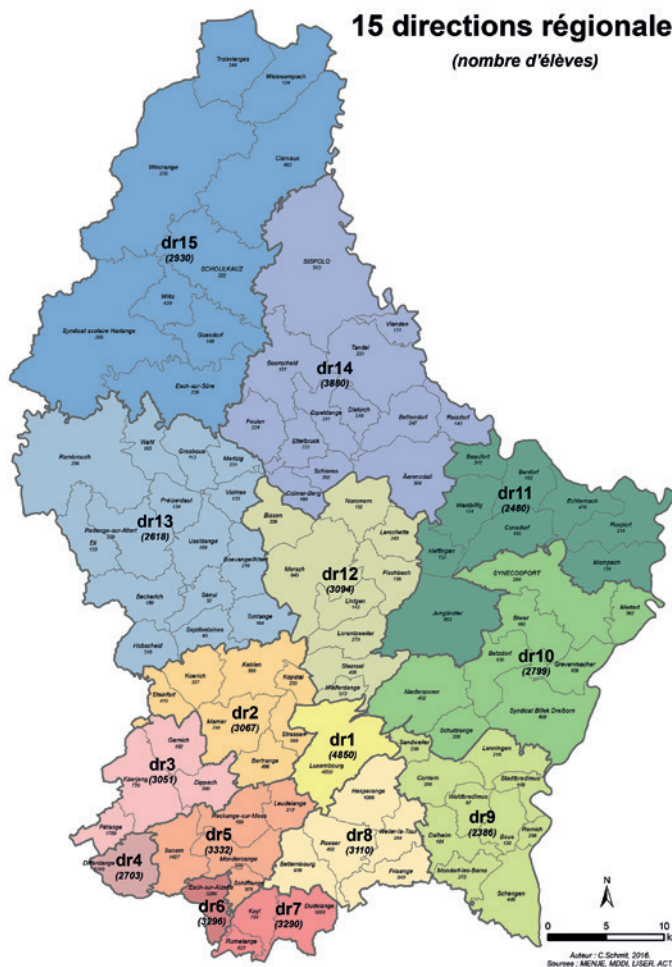
Les directions de région sont en charge de

- la gestion administrative et la surveillance pédagogique des écoles de leur région;
- la consultation et l'accompagnement des professionnels;
- l'insertion professionnelle des jeunes enseignants et éducateurs;
- la gestion des relations entre le personnel enseignant à l'intérieur des écoles et les relations des domaines école-élève et école-parents.

Ensemble avec les présidents des comités d'école, les directions de région

- déterminent les grands axes des mesures de développement scolaire,
- organisent les mesures d'inclusion scolaire,
- suivent la mise en œuvre des plans de développement scolaire,
- et
- déterminent les priorités en matière de formation des acteurs, notamment en vue de l'établissement d'une collaboration effective et confiante entre les écoles et les structures d'éducation et d'accueil du secteur non formel.

15 directions régionales
(nombre d'élèves)



Les directions de région sont aussi responsables de la prise en charge des enfants à besoins spécifiques. Les équipes multi-professionnelles ont été intégrées au sein des directions de régions et rebaptisées « équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques » (ESEB).

ENFANTS À BESOINS ÉDUCATIFS SPÉCIFIQUES

La prise en charge des enfants à besoins particuliers ou spécifiques est organisée selon un dispositif sur trois niveaux:

AU NIVEAU LOCAL

Affectés aux écoles, les instituteurs spécialisés dans la scolarisation des enfants à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (I-EBS) interviennent dans la prise en charge des élèves à besoins particuliers ou spécifiques, dans une approche inclusive, au sein de l'école et assistent les élèves en classe. Ils se concertent avec les titulaires de classe et les équipes pédagogiques et font le lien avec les parents et avec la commission d'inclusion qui siège au niveau régional. Ils ont pour mission de coordonner la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et de contribuer à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs spécifiques.

L'instituteur I-EBS intervient au sein de l'école dans la prise en charge des élèves à besoins particuliers ou spécifiques. Pour ce faire, le IEBS assiste les élèves en classe, se consulte avec les titulaires de classe et l'équipe pédagogique et les soutient dans leurs démarches selon une approche inclusive.

L'ESEB est composée de professionnels multidisciplinaires (psychologues, pédagogues, rééducateurs spécialisés, éducateurs gradués, éducateurs et auxiliaires éducatifs).

AU NIVEAU RÉGIONAL

Au sein de chacune des quinze directions de région, un directeur adjoint est essentiellement responsable de l'organisation de l'équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB), ainsi que du bon fonctionnement de la commission d'inclusion.

Les équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB) sont coordonnées au niveau régional. Elles ont pour mission d'assurer, en collaboration avec les écoles et les instituteurs concernés, l'élaboration d'un premier diagnostic et le suivi de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers, si la prise en charge assurée par l'école n'est pas suffisante.

Pour les élèves à besoins éducatifs spécifiques, l'ESEB assure une première intervention en situation de crise et effectue un premier diagnostic. C'est ensuite la commission d'inclusion qui définit la forme de la prise en charge, dont la mise en œuvre est à nouveau assurée par l'équipe de soutien.

L'objectif est d'accélérer la prise en charge des élèves à besoins spécifiques et de présenter un premier diagnostic dans les quatre semaines qui suivent le signalement.

La commission d'inclusion a pour mission de définir, soit à la demande des parents, soit à la demande de l'instituteur ou d'un représentant de la maison relais, et pour autant que les parents aient marqué leur accord, la prise en charge des élèves qui en ont besoin.



La Commission d'inclusion

- conseille l'école pour l'adaptation de l'enseignement en classe assuré par l'enseignant titulaire;
- organise l'assistance en classe par un membre de l'ESEB;
- peut préconiser l'intervention spécialisée ambulatoire, ou le cas échéant, l'enseignement dans une classe d'un centre de compétences spécialisé.

L'intervention autour de l'enfant est consignée dans un plan de prise en charge individualisé soumis aux parents pour accord et évalué annuellement pour y intégrer les adaptations jugées nécessaires pour assurer le progrès et l'épanouissement de l'enfant.

Les assistants en classe de l'équipe ESEB à l'EF Steinfors sont:

**Mmes Isabelle WAGNER et Emanuela XHAFERAJ
MM. Nylton DOS SANTOS et Marc REAVIS**

AU NIVEAU NATIONAL

Des centres de compétences en psychopédagogie spécialisée agissent au niveau des élèves en procédant à un dépistage systématique dans leurs domaines de spécialisation, par un diagnostic spécialisé de chaque élève qui leur est signalé, en assurant une aide ponctuelle en classe, une prise en charge ambulatoire et, pour certains élèves, en proposant la fréquentation, temporaire ou non, d'une classe du centre.

La prise en charge des enfants souffrant de problèmes comportementaux

Le phénomène des enfants souffrant de problèmes comportementaux et manifestant des comportements inadaptés en classe est une des préoccupations majeures des écoles.

Pour une partie des enfants qui présentent des difficultés plus graves, pouvant se traduire par des comportements agressifs ou déviants, la scolarisation s'avère pourtant impossible, au moins temporairement. Ces enfants ont alors besoin d'une prise en charge socio-éducative intense en dehors du milieu scolaire.

Dans les cas de souffrance extrême, la santé mentale de l'enfant peut être affectée. Une prise en charge psychothérapeutique en dehors de l'école s'impose.

Dans ce dernier cas, l'élève profite d'une double inscription dans son école d'origine et auprès du centre de compétences.

Au niveau national neuf centres de compétences en psychopédagogie spécialisée procèdent à un diagnostic spécialisé de chaque élève qui leur est signalé, assurent une aide ponctuelle en classe, une aide ambulatoire et, pour certains élèves, proposent la fréquentation, temporaire ou non, d'une classe du centre.

- Le Centre de logopédie;
- Le Centre pour le développement des compétences relatives à la vue;
- Le Centre pour le développement moteur;
- Le Centre pour le développement intellectuel moteur (regroupant les Centres d'éducation différenciée);
- Le Centre pour le développement des enfants et jeunes présentant du trouble du spectre de l'autisme;
- Le Centre pour le développement des apprentissages « Grand-Duchesse Maria Teresa » pour les enfants souffrant de dyslexie, dyscalculie, de dyspraxie...;
- Le Centre pour enfants et jeunes à haut potentiel, pour les élèves dits « surdoués » ou intellectuellement précoces;
- Le Centre pour le développement socio-émotionnel, pour les élèves souffrant de troubles de comportement;
- L'Agence pour la transition vers une vie autonome, pour accompagner et soutenir les jeunes lors des nouvelles étapes qui s'annoncent dans la vie active.

La commission nationale d'inclusion (CNI) est l'autorité de référence pour les professionnels, les institutions et les parents. C'est la CNI qui décide de la transmission d'un dossier au centre de compétences pour établir un diagnostic

spécialisé et c'est aussi la CNI qui propose ensuite, les prises en charge appropriées.

À noter que ce sont les parents qui, en dernier lieu, continuent de choisir les mesures qui leur semblent propices au développement général, à l'autonomie et à l'épanouissement personnel de leur enfant.



ESPACE ÉCOUTE & PAROLE

« Notre objectif est de soutenir l'enfant dans son cheminement scolaire et d'assurer un développement harmonieux sur les plans personnel, social, affectif et familial. »

„Unser Ziel ist es, die Schüler in ihrer schulischen Laufbahn sowie bei ihrer persönlichen, sozialen und emotionalen Entwicklung zu unterstützen.“



CONTACT

Équipe de soutien pour élèves

Direction de Région 02 - MAMER
17A, route de Longwy
L-8080 Bertrange

Téléphone: 247 – 55 105
E-mail: ci.mamer@men.lu

ESPACE ÉCOUTE ET PAROLE - OPPENT OVER-

Informations pour parents - Nos consultations sont confidentielles et gratuites.
Elterninformation - Die Beratungsgespräche sind kostenlos und werden vertraulich behandelt.

Difficultés à l'école:

- votre enfant est angoissé et/ou stressé par l'école
- votre enfant a des difficultés avec d'autres élèves
- votre enfant montre un comportement perturbateur en classe/à l'école
- votre enfant se désinvestit de plus en plus scolairement
- votre enfant montre une chute des résultats scolaires

Problèmes affectifs ou psychologiques:

- le comportement de votre enfant a changé (attitude de retrait, tristesse, agressivité, manque de respect de règles, ...)
- votre enfant manque de confiance en soi
- votre enfant rapporte des plaintes somatiques fréquentes
- votre situation familiale a changé (p.ex. divorce, décès ...)

Propositions d'aide:

- accompagnement psychologique de l'élève pour dépasser certaines difficultés ponctuelles d'ordre psychoaffectif
- conseil des parents d'élèves
- entretiens avec l'élève, les parents et les enseignants qui visent à comprendre les difficultés de l'enfant à l'école et à en saisir les enjeux (en commun et/ou en individuel suivant demande)
- examens et bilans psychologiques/psychométriques
- si nécessaire, coopération et/ou orientation avec/vers des services spécialisés extra-scolaires (thérapeutes, médecins, services familiaux, ...)

Schwierigkeiten in der Schule:

- ihr Kind leidet unter Schulangst oder -stress
- ihr Kind hat Probleme mit Mitschülern
- ihr Kind zeigt Verhaltensauffälligkeiten in der Klasse/Schule
- ihr Kind zeigt eine Verschlechterung der Schulleistungen oder der Schulmotivation

Emotionale oder psychologische Schwierigkeiten:

- ihr Kind zeigt Verhaltensänderungen (zieht sich zurück, ist oft traurig/bedrückt, hat Wutanfälle, ...)
- ihr Kind hat Selbstwertprobleme
- ihr Kind äußert häufige körperliche Beschwerden (Bauchschmerzen, Kopfschmerzen)
- ihre Familiensituation hat sich geändert (z.B. Scheidung, Todesfall ...)

Mögliche Hilfestellungen:

- Psychologische Begleitung des Schülers
- Beratung der Eltern
- Gespräche mit Schülern, Eltern und Lehrern zum besseren Verständnis der Schwierigkeiten (gemeinsam und/oder einzeln, nach Bedarf)
- Testpsychologische Untersuchungen
- Bei Bedarf Kooperation mit außerschulischen Netzwerkpartnern (Therapeuten, Ärzten, Beratungsstellen, ...)

ÉVALUATION DES ÉLÈVES

BILANS INTERMÉDIAIRES

Les bilans intermédiaires, introduits dans les cycles 2.1, 3.1 et 4.1 en 2016-2017 et valables pour tous les cycles à partir de la rentrée 2017, contiennent des informations sur la progression des élèves dans ses apprentissages, grâce à une échelle des compétences plus nuancée; une définition plus compréhensible des compétences visées par l'élève; des pistes de perfectionnement concrètes dans chaque branche d'apprentissage.

Huit notes sont possibles pour évaluer les performances de l'élève pendant le trimestre écoulé: A+, A, B+, B, C+, C, D+, D. En allemand, français, luxembourgeois et mathématiques, la note est introduite pour chaque domaine de compétences (p.ex. en langues: écrire, parler, lire, écouter).

Dans les autres branches (éveil aux sciences, ...), cette note est introduite pour la branche dans son ensemble. Ainsi, les parents ont une image plus claire et transparente des compétences que leur enfant est censé développer au cours du cycle.

ALLONGEMENT DE CYCLE

Sur décision de l'équipe pédagogique prise au cours du cycle, un élève peut passer une année supplémentaire au sein du cycle afin de lui permettre d'atteindre les objectifs définis pour la fin du cycle. La durée totale du séjour d'un élève dans les trois cycles qui correspondent à l'enseignement primaire ne peut pas excéder huit années.

La décision de recourir à une année supplémentaire ne peut être prise ni avant le premier trimestre de la deuxième année que passe l'élève au cycle d'apprentissage, ni après le 15 juin de cette année.

Le « niveau socle » est le niveau de compétence minimum que l'élève est censé avoir atteint à la fin de son parcours dans un cycle, alors que le « niveau avancé » indique une progression qui dépasse clairement le niveau socle.

Un bilan de fin de cycle adapté introduit lors de la rentrée 2017-2018 garantit la cohérence entre le document d'évaluation certificative (l'élève peut ou non accéder au cycle supérieur) qu'est le bilan de fin de cycle et le document d'évaluation formative (la progression de l'élève) qu'est le bilan intermédiaire.

La digitalisation des bilans intermédiaires à l'école fondamentale luxembourgeoise.

A partir du premier trimestre de l'année scolaire 2021/2022, le développement des compétences de tous les élèves des cycles 2-4 sera évalué par le biais des bilans intermédiaires électroniques qui viennent de remplacer la version papier.

Lors de chaque échange, le bilan intermédiaire est présenté aux parents moyennant un support informatique (PC,

tablette, etc.) et consulté conjointement. Les bilans intermédiaires peuvent facilement être transmis par courriel aux parents d'élèves dans le respect des dispositions légales en matière de protection des données et l'impression de ces derniers est ainsi limitée au strict minimum.

La digitalisation des bilans intermédiaires ne se fait en aucun cas au détriment des contacts réguliers entre les parents d'élèves et les enseignants. Les enseignants continuent à proposer un entretien individuel trimestriel aux parents pour les informer des progrès accomplis par leur enfant, des difficultés à surmonter par ce dernier et des apprentissages à réaliser.

Les adaptations au niveau de la mise en page des bilans intermédiaires du cycle 1 visent à rapprocher graphiquement les bilans intermédiaires du cycle 1 à ceux utilisés aux cycles 2 à 4.



peuvent introduire dans le délai de 15 jours un recours auprès de la direction de région qui statue endéans un mois.

Sur décision de l'équipe pédagogique, un élève qui, après une année d'enseignement, maîtrise les objectifs définis pour la fin du cycle peut être admis au cycle suivant.

Après concertation avec les parents, l'équipe pédagogique leur communique la décision de recourir à une année supplémentaire avant le 15 juin de l'année scolaire en cours.

En cas de désaccord avec la décision de l'équipe pédagogique, les parents

PASSAGE DU FONDAMENTAL À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



Le règlement grand-ducal du 11 janvier 2017 déterminant les modalités d'admission dans les classes de 7^{ème} de l'enseignement secondaire classique ou de l'enseignement secondaire général définit une nouvelle procédure d'orientation de l'enseignement fondamental vers l'enseignement secondaire.

Il s'agit avant tout d'impliquer davantage les parents dans le processus de prise de décision et de débiter la procédure dès le cycle 4.1. Au troisième trimestre du cycle 4.1 sera établi un premier pronostic avec une information détaillée sur l'offre à l'enseignement secondaire classique et secondaire général.

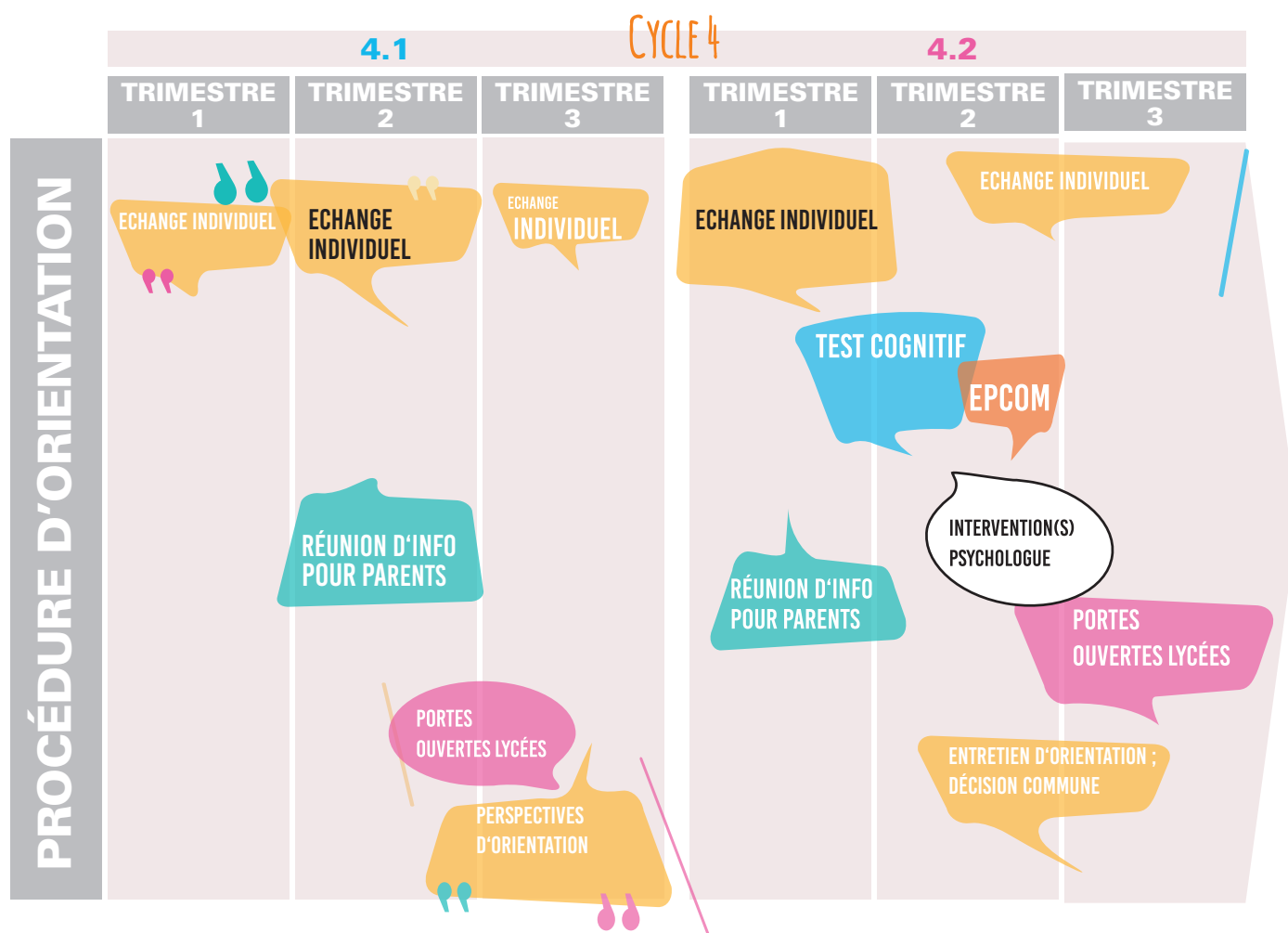
Comme par le passé, les parents suivront de près les apprentissages de leur enfant à l'aide des productions de l'élève, des devoirs en classe, des entretiens trimestriels avec l'enseignant, des bilans intermédiaires et du bilan de fin de cycle.

La nouvelle procédure introduit le principe d'une décision commune entre les parents et l'enseignant titulaire de l'élève à la fin du cycle 4.

Au cours du cycle 4.2, trois échanges individuels sont prévus entre les parents et l'enseignant.

Le premier et le deuxième se situent en fin du trimestre respectif. Le 3^{ème} échange individuel, au début du mois de juin, constitue l'entretien d'orientation durant lequel les parents et le titulaire expriment une décision d'orientation commune.

L'examen d'accès en tant que recours est aboli.



DÉVELOPPEMENT SCOLAIRE

LE PLAN D'ENCADREMENT PÉRISCOLAIRE (PEP)

La loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental prévoit que chaque commune offre un encadrement périscolaire, dont les modalités sont définies conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Famille.

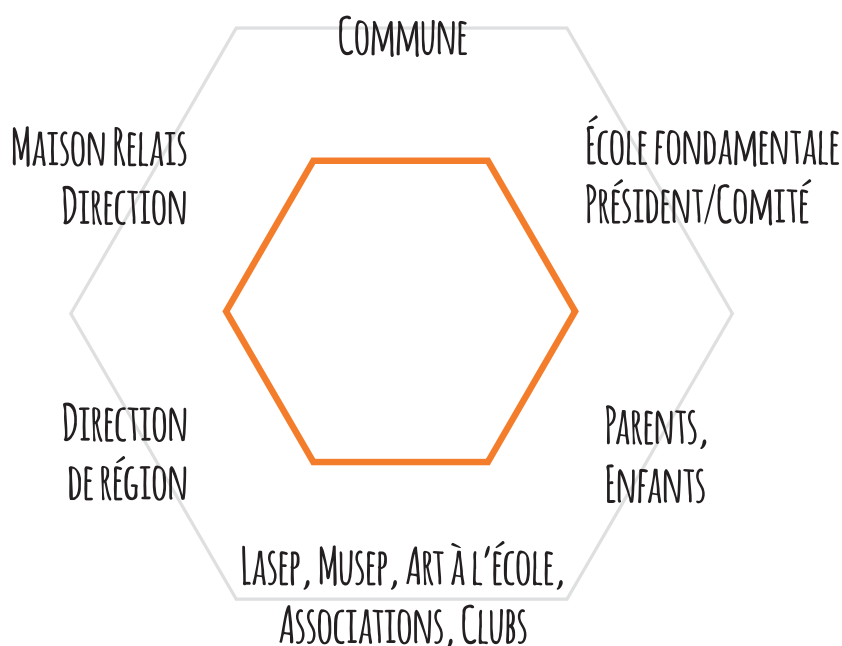
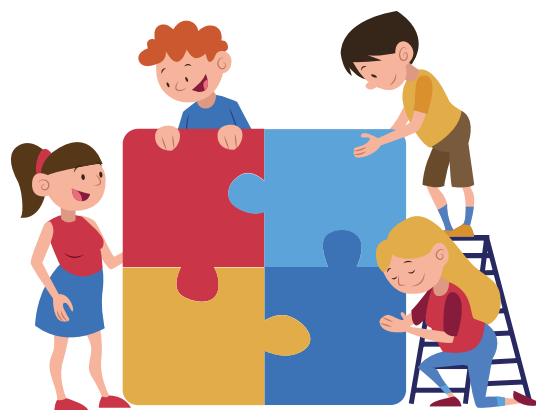
Le Plan d'Encadrement Périscolaire (PEP) dresse l'inventaire de l'ensemble des activités offertes aux enfants dans la commune: activités culturelles et sportives, activités de loisir et de récréation, études surveillées, aide aux devoirs à domicile, restauration, accueil avant et après les heures de classe....

Le PEP vise à renforcer le dialogue et la collaboration entre les écoles et les structures d'accueil, pour aboutir à une prise en charge cohérente et globale des enfants au long de la journée. En effet, les missions des deux institutions se complètent: la manière dont l'enfant met à profit son temps en dehors des heures de classe est importante pour sa réussite scolaire, le développement de ses compétences sociales et l'épanouissement de sa personnalité.

L'objectif prioritaire du PEP est de favoriser le dialogue et de coordonner les activités de l'école et des structures d'accueil, dans le respect de leurs missions spécifiques respectives. Le PEP facilite également l'utilisation commune des ressources et des infrastructures.

Le PEP est établi annuellement et lié à l'organisation scolaire. Il est élaboré par la commune en concertation avec le comité d'école et les responsables des structures d'accueil, tout en tenant compte de leurs spécificités éducatives respectives.

Le PEP dresse l'inventaire de l'ensemble des activités offertes aux enfants dans la commune. Il se fonde sur la distinction claire entre l'horaire scolaire obligatoire (éducation formelle) et l'offre facultative (éducation non-formelle) proposée par les structures d'accueil.



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (PDS)

Le Plan de réussite scolaire (PRS), introduit en 2009 et renommé « Plan de développement de l'établissement scolaire » (PDS) en 2017, fédère désormais l'ensemble des démarches et actions entreprises par l'école pour améliorer la qualité de l'enseignement et répondre aux spécificités de la population scolaire.

Parmi les domaines prioritaires à couvrir figurent l'encadrement des enfants à besoins particuliers ou spécifiques, les méthodes d'apprentissage, les relations avec les parents d'élèves, la coopération avec la Maison relais et les technologies de l'information et de la communication.

Le PDS de l'EF Steinfort a été élaboré par un groupe de pilotage composé des membres du comité d'école et des coordinateurs de cycle, en concertation avec les 4 cycles d'apprentissage et avec les partenaires scolaires (Représentants des parents d'élèves, Kannergemengero, Maison Relais, Commission scolaire, Direction de région).

Ce travail a permis de documenter l'offre scolaire existante pour les 4 cycles d'apprentissage ainsi que de cerner les principaux enjeux et priorités à retenir dans la mise en œuvre du PDS à venir.

L'analyse a permis de retenir les priorités suivantes pour le développement scolaire:

„Sproocheförderung / Förderung vum Allgemengwëssen / bewegtes Lernen / Enfants à besoins spécifiques et particuliers / Konzept fir TIC (nei Technologien) a Sensibiliséierung“

L'objectif principal retenu et formulé pour le PDS de l'EF Steinfort (2021-2024):

„Lehr- und Lernqualität fördern“

Bis 2024 setze mir eis als Schoul d'Zil fir d'Lehr- an d'Lernqualität an alle Cyclen weiderzeentwéckelen.

et les sous-objectifs suivants ont été formulés:

Fir déi ganz EF Steinfort, Cyclen 1-4:

Mir setzen eis als Schoul d'Zil fir eng gemeinsam ligne de conduite unique bei der Gestiou vum den enfants à besoins auszeschaffen an ëmzesetzen.

fir de Cycle 1:

De Cycle 1 setzt sech Zil d'Léierqualität duerch eng geziilte Sproochförderung ze ënnerstëtzen an ze fördern.

fir de Cycle 2:

De Cycle 2 setzt sech Zil d'Léierqualität duerch Bewegung ze ënnerstëtzen an ze fördern.

fir d'Cyclen 3 & 4:

D'Cyclen 3 a 4 setze sech d'Zil sech innovativ Léierformen unzeeegnen an anzesetzen, an de Beräicher vun der Sproochförderung, der Förderung vum Allgemengwëssen an den neien Technologien.

Le PDS a été validé dans le cadre d'une réunion plénière des enseignants et engage ainsi l'ensemble du personnel enseignant.

Soumis d'abord pour avis aux représentants des parents d'élèves, le PDS a été ensuite transmis pour avis à la direction de région.

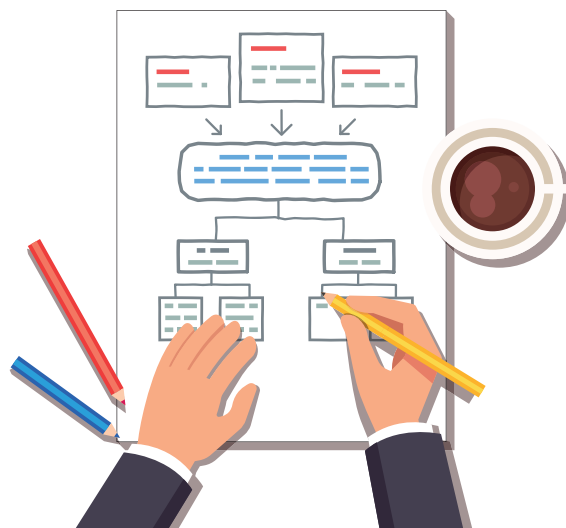
La documentation PDS finale enrichie de tous ces avis, a été présentée et discutée lors d'une réunion de la commission scolaire.

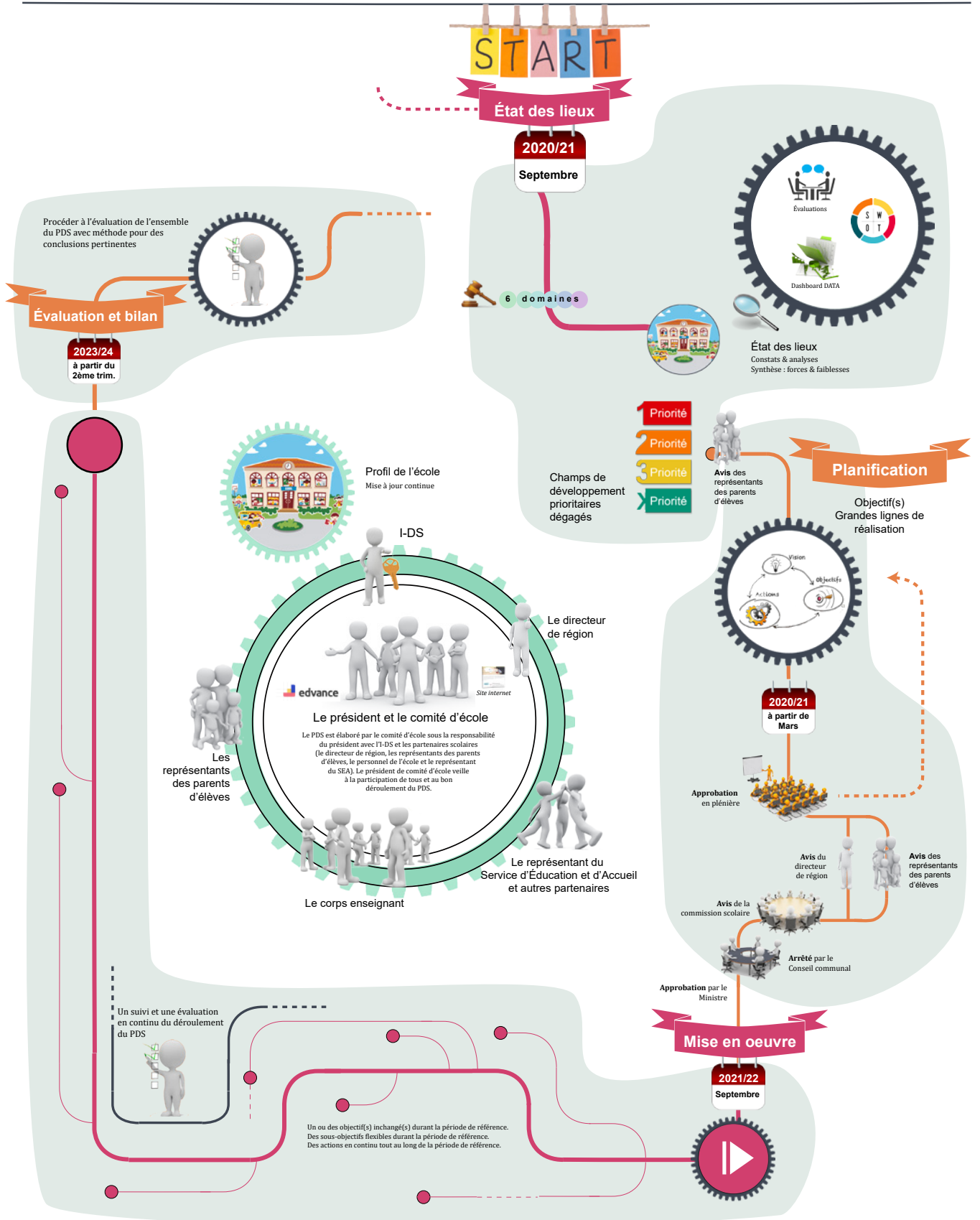
La commission scolaire a donné son avis avant de soumettre le PDS au conseil communal en même temps que l'organisation scolaire. Finalement le PDS a été soumis pour approbation au ministre.

Le président du comité d'école est responsable de la mise en œuvre du PDS et donc de la transposition des décisions prises.

Des instituteurs spécialisés en développement scolaire (I-DS) assistent les écoles dans leur développement scolaire et soutiennent les enseignants dans leur travail pédagogique, à la demande de ceux-ci, pour toute question relative à l'organisation et la gestion journalières des apprentissages.

L'instituteur spécialisé en développement scolaire intervient dans une région définie et collabore étroitement avec les présidents des comités d'école.





FRUIT FOR SCHOOL / LAIT À L'ÉCOLE



Vu le succès du projet européen « Fruit for School – Uebst ass cool » l'école fondamentale de la Commune de Steinfort a décidé de continuer ce projet en faveur de la consommation de fruits à l'école.

Le projet « Fruit for school » prévoit la distribution gratuite de fruits et de légumes aux élèves et des mesures pédagogiques accompagnatrices avec le but d'accroître durablement la consommation de fruits et légumes chez les enfants à un âge où se construisent les habitudes alimentaires.

Un site internet a été mis en place pour informer tous les acteurs concernés: **www.fruit4school.lu**.

Depuis l'année scolaire 2017/2018, des classes des cycles 1 & 2 participent au programme européen « Lait à l'école », géré par le Service d'économie rurale. Ce programme a pour objectif de

promouvoir la consommation de lait des enfants et des adolescents dans les écoles et de mettre en évidence les aspects d'une alimentation saine et équilibrée.

En particulier, le programme a été soumis à une réforme au niveau de l'Union européenne sous Présidence luxembourgeoise qui réunit les deux programmes lait et fruits à l'école sous une même base réglementaire.

En pratique, le programme lait à l'école s'aligne sur les dispositions du programme fruits à l'école. Les programmes lait et fruits à l'école comportent des mesures d'accompagnement pédagogiques.

RÉDUIRE LE PLASTIQUE

Afin de protéger au mieux notre environnement et d'apprendre aux enfants les bons réflexes quotidiens pour qu'ils deviennent des citoyens responsables, nous vous prions à partir de la rentrée scolaire

- de ranger la collation de votre enfant dans une boîte à tartine (sans papier alu, et sans papier plastique)
- d'utiliser une gourde au lieu des bouteilles en plastique
- de réduire les déchets en général (p.ex. petits gâteaux et biscuits emballés)

Pas à pas les enfants apprendront que ces actes ont un impact sur notre planète que chaque geste compte. Les enseignants qui suivront aussi ces

consignes invitent les parents à se joindre à cette action et les remercient de leur aimable collaboration dans ce projet visant la protection de notre environnement.



LES ÉCRANS EN FAMILLE





Gérer, éduquer et accompagner


Cette affiche donne une ligne de conduite aux parents qui peuvent l'adapter en fonction des besoins et de la maturité de leur enfant.

APRÈS 12 ANS

L'adolescent(e) s'affranchit de plus en plus des repères familiaux.

 Éteindre le Wifi la nuit

 Continuer à discuter avec votre enfant


 Revoir les règles des écrans en fonction des besoins

 Les besoins évoluent dans le temps


1 Pas de réseaux sociaux avant 13 ans


ENTRE 9 ET 12 ANS

L'enfant a besoin de découvrir le monde et les relations humaines.

 Privilégier les jeux vidéo à plusieurs


 Âge de l'autonomie


 Garder un œil sur l'utilisation des écrans


 Premier smartphone personnel


ENTRE 6 ET 9 ANS


L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social.

 Télévision sans images de violence

 1^{ers} pas accompagnés sur internet

 Jeux vidéo à usage modéré


 Pas de journal télévisé pour adultes


 Visionner en autonomie avec un adulte à proximité


1 Pas d'internet seul avant 9 ans

ENTRE 3 ET 6 ANS

L'enfant a besoin de découvrir ses capacités sensorielles et manuelles.

 Privilégier les écrans interactifs, accompagné par un adulte

 Jeux vidéo à petite dose, privilégier de jouer en famille


 Pas d'écran dans la chambre

 Télévision déconseillée

1 Pas de console de jeux individuelle avant 6 ans


AVANT 3 ANS

L'enfant a besoin de prendre connaissance de ses repères en votre compagnie!

 Tablettes tactiles optionnelles :
• périodes courtes (10min/j)
• accompagnement par un adulte
• seul objectif : jouer

 Activités liées aux 5 sens

 La tablette ne remplace pas les jouets traditionnels

 Interaction humaine indispensable

1 Pas de télévision avant 3 ans

1 Écrans interactifs

- + Résolution intuitive des tâches
- + Apprentissages par **essais et erreurs**
- + Capacité d'**anticipation** et **retour d'expérience**

Informations utiles

Pour toutes les tranches d'âge, soyez toujours à l'écoute et disponibles, privilégiez les écrans interactifs.

De 3 à 12 ans et plus, respectez les âges indiqués pour les jeux vidéo et les films. Établissez des règles claires sur le temps d'écran.

BEESECURE

einfach | digital

Zukunftskompetenz
fir staark Kanner

Février 2020

Source: La règle 3-6-9-12 de Serge Tisseron
www.yapaka.be/livre/livre-grandir-avec-les-ecrans-la-regle-3-6-9-12

**BEE
SECURE**



Plus d'informations sur bee-secure.lu



Contactez la BEE SECURE Helpline au 8002 1234. Les enfants, les jeunes, les parents ainsi que les enseignants et les éducateurs y trouveront des conseils et de l'aide dans tous les domaines des nouveaux médias. Le conseil téléphonique est gratuit et anonyme.



Contribuez à la lutte contre les contenus illégaux en ligne: si vous rencontrez des contenus sur Internet qui vous semblent illégaux, vous pouvez les signaler de manière anonyme sur <https://stopline.bee-secure.lu>. Par contenus illégaux, on entend: la présentation d'abus sexuels sur des mineurs, les contenus racistes, révisionnistes et discriminants, les contenus terroristes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse
Service national de la jeunesse

kanper
jugend
telefon

Co-financed by the Connecting Europe
Facility of the European Union

LES ÉCRANS EN FAMILLE

Gérer, éduquer et accompagner

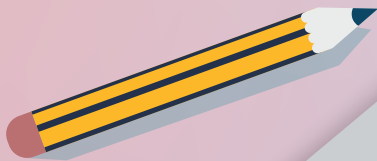
Cette affiche donne une ligne de conduite aux parents qui peuvent l'adapter en fonction des besoins et de la maturité de leur enfant.



Affiche EN



Affiche PORT



PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

Depuis janvier 2012, l'École fondamentale Steinfort est membre du réseau « Écoles associées / Partnerschulen » initié par l'Université du Luxembourg. Ensemble avec d'autres écoles fondamentales luxembourgeoises l'École fondamentale Steinfort s'est associée à l'Université du Luxembourg.

En tant que formateurs de terrain, une dizaine d'enseignants de l'EF Steinfort accueillent régulièrement des étudiants de la faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université du Luxembourg (formation Bachelor en Sciences de l'Éducation, BScE) dans leurs classes pour un stage de plusieurs semaines.

Le temps de terrain constitue pour les étudiants un contact prolongé avec les élèves en situation réelle et avec tous

les autres acteurs du champ éducatif. En tant que formateurs de terrain, ces enseignants de l'École fondamentale Steinfort sont chargés de l'accompagnement et du suivi pédagogique des étudiants.

Notre école se réjouit particulièrement de cette coopération enrichissante pour tous: étudiants, élèves et personnel enseignant.

Le Tuteur de l'Université fait des visites en classe pour observer et discuter des activités de l'étudiant et veille au bon déroulement général du temps de terrain. Il agit comme personne-ressource pour l'étudiant et l'encadre dans la planification, la réalisation et la rédaction de ses projets pédagogiques.

Tuteurs académiques de l'Université du Luxembourg: Madame Chris Welscher et Monsieur Christian Kohnen.



Pour plus d'informations sur le Bachelor en Sciences de l'Éducation, veuillez consulter www.bsce.uni.lu.



HistoSchool

L'EF STEINFORT A PARTICIPÉ AU PROJET HISTOSCHOOL - LOKAL GESCHICHT AN DER SCHOUL (LETZEBUERGWEST.LU)

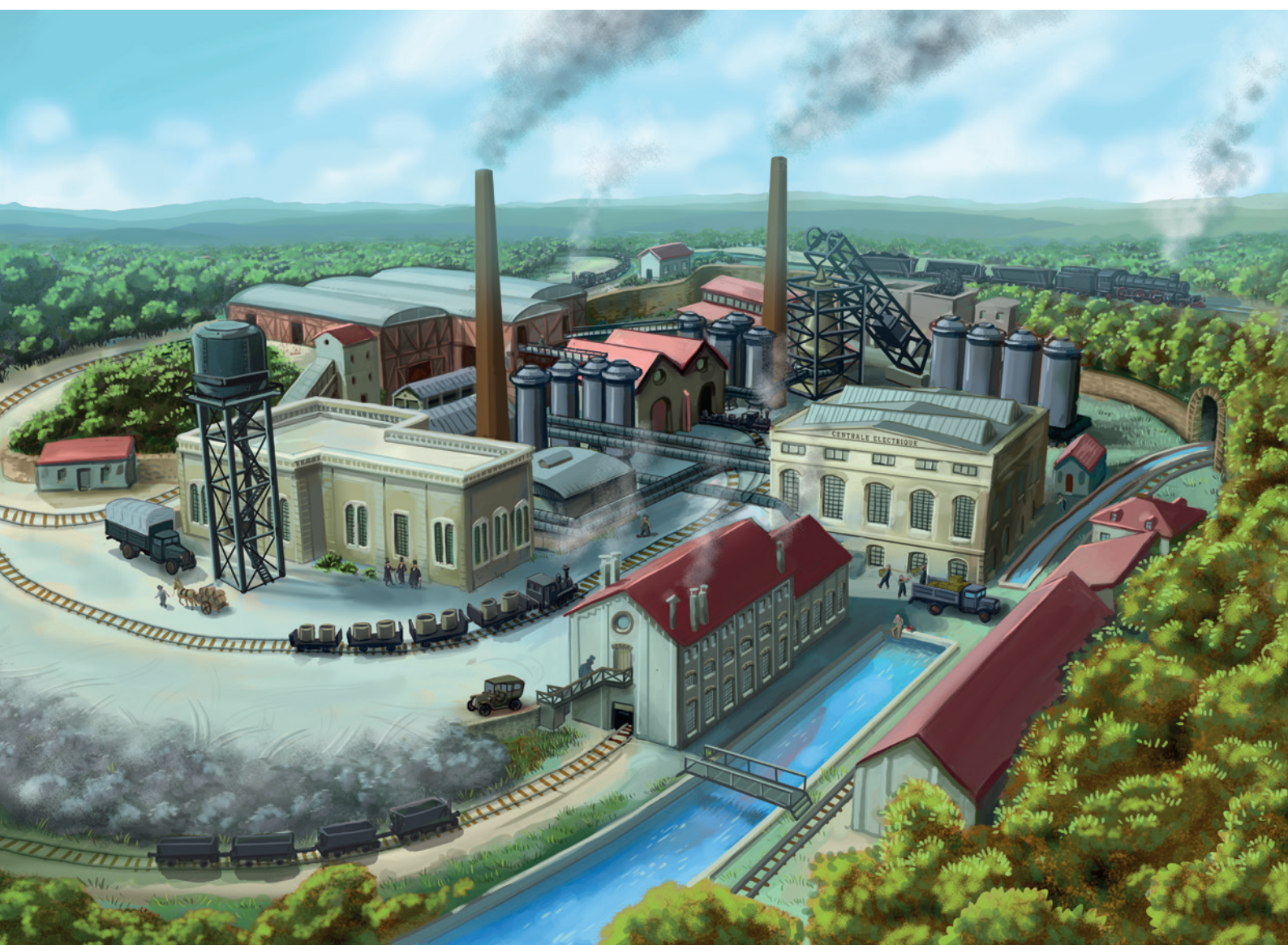
Le projet HistoSchool a pour objectif l'élaboration de matériel pédagogique mettant l'accent sur l'histoire locale destiné à l'enseignement fondamental, en collaboration directe avec les écoles fondamentales de la région, les structures administratives compétentes et des experts. De plus, des activités thématiques adaptées seront organisées dans la région, en collaboration avec les acteurs régionaux (associations, communes, bénévoles, etc.).



En suivant le code QR ci-après vous accédez sur le matériel pédagogique élaboré avec la participation des cycles 2 et 4 de l'EF Steinfort (Ausflug Steinbrüche / Schmelz Steinfort)



LEADER
LÉTZEBUERG WEST



BICE SAMMELE FIR ENG SCHOUL AN TANSANIA

Léif Kanner, léif Elteren,

Och dëst Schouljoer ënnerstëtzen d'Schoukanner vun der Gemeng Stengefort nees „Ilula Orphan Program“ (IOP-Luxembourg). Dës ONG këmmert sech em Entwécklungs- a Schoulprojeten an Tansania.

Dofir sammele mir an der Schoul all Zorte vu gebrauchtem Schreifmaterial mat Plastikshülsen:

Bicen, Tuschbicen, Markers, Tippex-Stëfter etc.

IOP gëtt des Saachen un de Recycling weider. All ale Bic ass 2 Cent wäert.

An deene läschte Joer hu mir scho ganz vill gesammelt.

Alle Kanner e grouse Merci.

INFO:

www.iopluxembourg.org

Chers enfants, chers parents,

L'Ecole fondamentale de la Commune de Steinfort continuera à soutenir l'ONG IOP-LUX (Ilula Orphan Program) qui finance une école pour enfants défavorisés à Ilula en Tanzanie.

Pour soutenir ce projet, nous collectons tout instrument d'écriture usagé en plastique pouvant être recyclé:

stylos à bille, feutres, porte-mines, marqueurs, surligneurs, correcteurs en tube, etc.

Chaque stylo vaut 0,02 € au recyclage.

Un grand merci à vous tous qui collaborez à cette action.



IOP Luxembourg
Asbl NGO.



PLASTIKSSTËPP SAMMELE FIR D'ASA

Fir d'Associatioun ASA – „Amicale vun der Schoul fir Assistenzhonn“ ze ënnerstëtzen hunn d'Schüler am Schouljoer 2020/2021 Plastiksstëpp gesammelt. Et koumen der vill zesummen. Mir fueren och am nächste Schouljoer mat dëser Aktioun weider.

Afin de soutenir l'ASA – la délégation luxembourgeoise de « Handi's Chiens » les élèves ont collectionné des bouchons en pvc. Pendant l'année scolaire 2020/2021 nous avons récolté beaucoup de bouchons. Cette action continuera pendant l'année scolaire 2021/2022.

INFO:

www.asa-asbl.com



Déi zwou Klassen Cycle 1 (Joffer Nathalie Rollin & Naika Spinelli) an de Cycle 4.1. (Joffer Renée Schaber) vu Klengbetten hunn dëst Joer e puer Projeten zesummen ënnerholl.

PROJET „BILLERBUCH“

Déi zwou Klassen Cycle 1 (Joffer Nathalie Rollin & Naika Spinelli) an de Cycle 4.1. (Joffer Renée Schaber) vu Klengbetten hunn dëst Joer e puer Projeten zesummen ënnerholl. Déi kleng a grouss Schüler hunn kollaborativ un deenen verschiddene Projete geschafft fir esou ënnerschiddlech kognitiv an awer och sozial Kompetenzen ze entwéckelen.

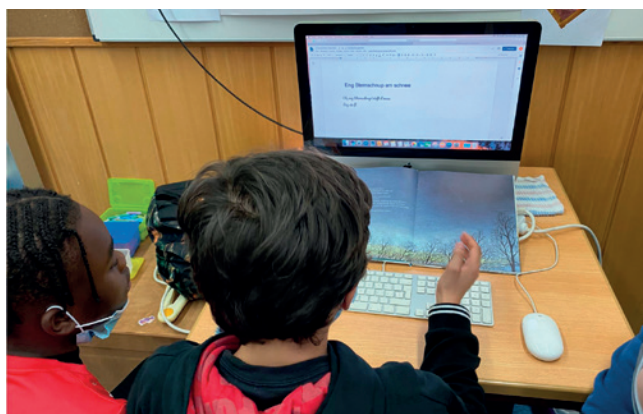
D'Schüler aus em Cycle 4.1. hunn e Billerbuch (Däitsch oder Franséisch) op Lëtzebuergesch iwwersat.

Duerch d'Covid-Mesure konnten d'Schüler d'Billerbücher net an d'Spillschoulsklass verziele goen. Déi iwwersaten Texter goufen esou verschrëftlech an mat Hëllef vun Biller zu engem komplette Video geschnidden. Dës Videoen goufen de Spillschoulskanner gewisen.

Doropshin hunn d'Kanner aus dem Cycle 1 flott Biller gemoolt. Déi ënnerschiddlech Videoe kënn Dir lech ënnert folgendem Link ukucken:

<https://padlet.com/reneeschaber/bou8a55u5w50kp5s>

<https://padlet.com/reneeschaber/7807hx5vww084u4a>



PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

D'Pandemie war keng einfach Zäit an awer och besonnesch fir déi eeler Leit eng Zäit vu ganz laanger Isolatioun. Fir dës Isolatioun ze ënnerbriechen hunn déi zwou Klassen mat dem Stengeforter Spidol (Hôpital intercommunal de Steinfort) e „Projet intergénérationnel“ entwéckelt. Zil war et ënner anerem de Leit eng Freed ze maachen an hiren Alldag ze beräicheren. Bei de Schüler sollt dëse Projet virun allem hier Empathie fir Leit an anere Situatiounen entwéckelen.

Reegelméisseg kruten d'Leit zu engem bestëmmten Thema, wéi zum Beispill d'Fuesent, d'Fréijoer oder de Summer verschide Saachen an d'Spidol bruecht. D'Schüler hunn esou zum Beispill Biller gemoolt, Saache gebastelt, Gesellschaftsspiller entwéckelt, Rollenspiller ageübt a gefilmt, ...

Zum Schluss vum Joer hate mir dunn och een digitaalt Treffen. D'Spillschoulskanner hunn ee Lidd virgedroen an d'Schüler vum Cycle 4 hunn een Danz gewisen. D'Leit aus dem Spidol hunn de Schüler och hieren ageprouften Danz gewisen.

Dëse Projet huet net nëmmen bei de Kanner, mee och bei den eelere Leit e Liichten an d'Ae bruecht. E weiderféierendem Projet an dem neie Schouljoer steet och schonn an de Startlächer.



CYCLE 3.1

Klass vum Gaby BIVER & Jil DUHR





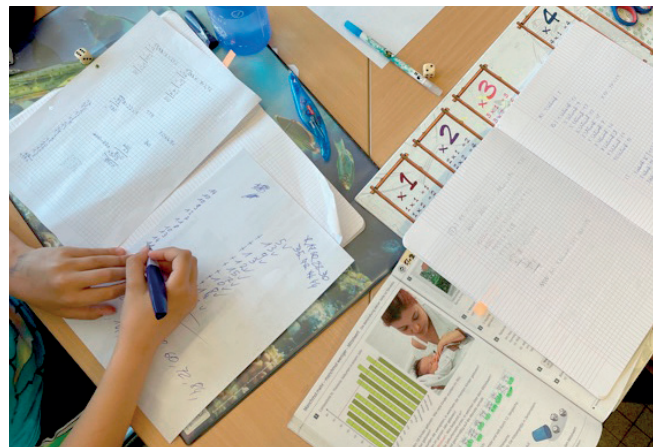
D'SCHOUJJOER 2020 / 2021

Mir hu gutt geschafft an och diskutéiert.
 Ganz vill nogeduecht an argumentéiert.
 Am Sall an am Bësch experimentéiert.
 Souguer eng flott Liesnuecht gouf organiséiert.
 D'Geschicht an der Stad hu mir gäer studéiert.
 A sinn dunn op lechternach hi kutschéiert.
 Mir hu vill gelaacht, eis dachs ameséiert.
 An dobei d'ganz Joer vill Saache geléiert.





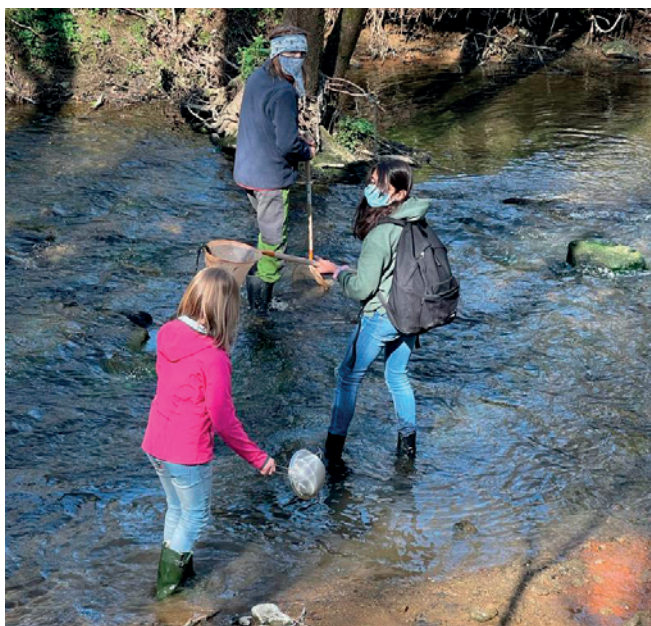
CYCLE 3.2 Klass vum Nathalie ROLLINGER



SCHAFFEN

An deene verschiddene Fächer hunn mir versicht mat ënnerschiddlechem Material dat Wëssen ze verënnerechen.

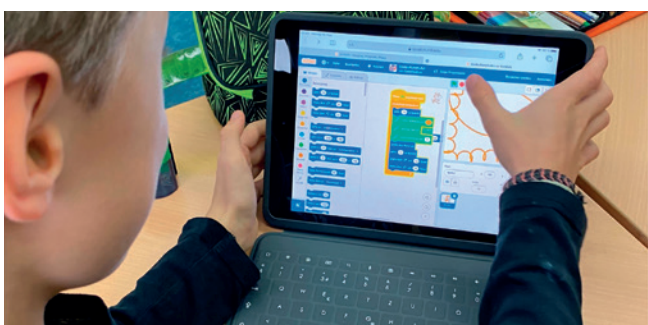
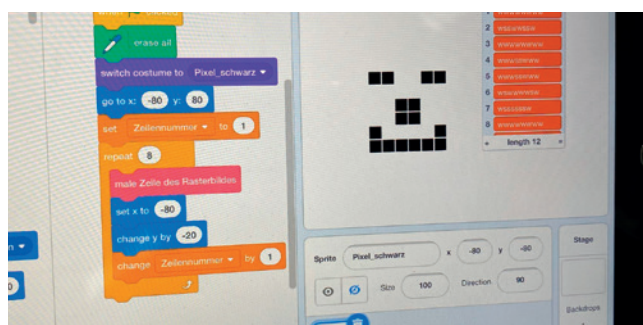
D'Themen ronderëm de Weltall goufen zum Beispill mat Hëllef vun enger nogebauter Rakéit oder der Visitt am Naturmusée verstärkt.



Fir d'Thema Waasser ze verdéiwen goufen Experimenter gemaach an d'Schüler hunn och un enger Aktivitéit am Mirador deelgeholl.

Déi digital Medien spillen hei och eng wichteg Roll; esou ginn d'Vokabelen virun dem Test nach eemol mat Quizlet Live widdersholt oder d'Referater ginn mat Hëllef vun enger Powerpoint visualiséiert.

Och Codingsaktivitéiten goufen duerchgefouert; mir haten esou zum Beispill de Code.Club op Besuch. Mee niift aneren Unplugged Aktivitéiten gouf awer och mam Ozobot a mam Scratch geschafft.



Fir d'Medienkompetenz nach weider ze fërderen hunn d'Schüler selwer Artikelen fir d'Tageblatt schreiwen. D'Artikelen goufen am Kader vum Projet „Reporter für einen Tag“ verëffentlecht.

Le top 5 des applications

MÉDIAS De Facebook jusqu'à Netflix

Caroline, Chloé et Iliana
(Cycle 4 école fondamentale
Steinfurt, bâtiment
Kleinbettingen)

#1: Facebook

Facebook est sûrement l'application la plus connue au monde. Facebook contient au moins 2,8 milliards d'utilisateurs et même peut être plus. L'inventeur de Facebook est Mark Zuckerberg. Mark Zuckerberg a créé Facebook en 2004. Il a eu l'idée de créer un site interne à l'université ayant pour but de comparer les photos des étudiants et de proposer un système de vote.

#2: WhatsApp

WhatsApp est une application de communication. On peut envoyer

des messages à ses contacts, et vous pouvez aussi les appeler, et leur envoyer des photos ou vidéos.

WhatsApp est l'application de communication la plus utilisée au monde avec 1 milliard d'utilisateurs.

#3: Instagram

Instagram est une application où on peut poster des photos ou des vidéos. Et être certifié ça fait que vous gagnez de l'argent si vous avez au minimum 800 millions d'abonnés.

C'est ici que les plus grands influenceurs ont commencé leur carrière.

Instagram compte plus de 1,08 milliard d'utilisateurs.

#4: TikTok

Il y a 62 millions d'utilisateurs

qui utilisent TikTok. Son invention la plus utilisée au monde pour regarder des séries, films, animés, etc. Netflix a été connu surtout pendant le premier confinement. Netflix a pourtant été inventé le 29 août 1997. Netflix a maintenant en tout 204 millions d'abonnés payants dans le monde. Une croissance de 37 millions de nouveaux abonnés pour l'année entière. Reed Hastings a inventé Netflix. Reed Has-

#5: Netflix

tings a eu l'idée de Netflix dans une conversation avec une amie.

Sources:

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Facebook>
<https://de.wikipedia.org/wiki/>

TikTok https://www.lemonde.fr/pixels/article/2020/12/24/reseaux-sociaux-tiktok-la-deferlan-te-de-2020_6064390_4408996.html
<https://www.whatsapp.com/features/>

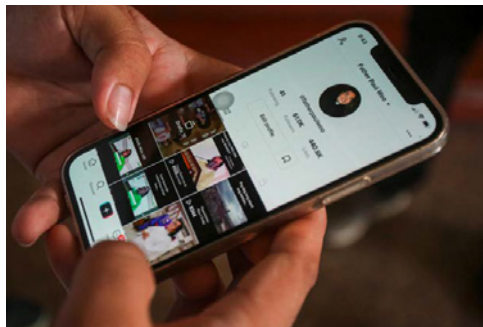


Photo: AFP/Jam Sta Rosa

Alles zu Harry Potter

LITERATUR Von der Schriftstellerin bis zu den Filmdarstellern

Sophie, Noah, Philippe
(Cycle 4, Ecole fondamentale
Steinfurt, Bâtiment
Kleinbettingen)

J.K. Rowling

J.K. Rowling heißt mit dem ganzen Namen Joanne Rowling. Sie wurde in Yate, einer Kleinstadt in Großbritannien, geboren. Lange Zeit lebte sie in Edinburgh, mittlerweile lebt sie in der berühmten Stadt London. Sie schrieb die ganze Harry-Potter-Buchreihe und noch andere wie „Phantastische Tierwesen und wo sie zu finden sind“, außerdem auch „Der Ickabog“ und noch weitere. J.K. Rowling hatte früh den Wunsch, Schriftstellerin zu werden. Ihre Bücher waren nie wirklich erfolgreich, bis sie in einem Zug die Idee über einen Zauberer hatte. Diese Idee schrieb sie auf und daraus wurde eine der erfolgreichsten Buchreihen aller Zeiten.

Harry Potter

Harry Potter ist eine der erfolgreichsten Buchreihen, die es gibt. Das erste Buch heißt: Harry Potter und der Stein der weisen. Das zweite: Harry Potter und die Kammer des Schreckens. Das Dritte: Harry Potter und der Gefangene von Askaban. Dann kommen noch: Harry Potter und der Feuerkelch, Harry Potter und der Orden des Phönix, Harry Potter und der Halbblutprinz. Das letzte Buch heißt: Heiligtümer des Todes. Die Bücher wurden verfilmt und waren sofort unglaublich erfolgreich.

Harry Potter wurde zuerst an den Verlag Constable & Robinson gesendet, die haben es jedoch abgelehnt. Nach der Abfuhr wurde es an Carlsen geschickt, die es für die Welt veröffentlichten. Der Verlag Constable & Robinson bereut es, das Buch nicht veröffentlicht zu haben. Alle Bücher zusammen haben 4.346 Seiten.

Geschichte

Es ist ein Fantasy- und Abenteuer-Buch und für Kinder ab acht Jahren geeignet.

Im Buch geht es um einen Elf-jährigen, der bei seiner Tante, seinem Onkel und seinem Cousin in England lebt. Harry glaubte lange, dass seine Eltern bei einem Auto-unfall gestorben sind. In seinem elften Lebensjahr erfährt er, dass er ein Zauberer ist und wird von der Zauberschule Hogwarts gefragt, ob er die Schule besuchen will. Harrys Tante und Onkel streiten es direkt ab, doch irgendwann kommt der Waldhüter Hagrid Harry abholen und fährt mit Harry seine Schulsachen kaufen. Nun kann Harrys Leben als Zauberer endlich anfangen.

Darsteller

In den Büchern und Filmen sind die Hauptpersonen Harry Potter, Hermine Granger, Ron Weasley, Lord Voldemort und noch viele Schüler aus der Zauberschule Hogwarts.

Daniel Radcliffe spielt Harry Potter, Emma Watson Hermine Granger und Rupert Grint Ron Weasley.



TEAMBUILDING

Während deem ganzen Dag goufen ënnerschiddlech Aktivitéite organiséiert, déi ee gewëssent Teamgeescht erfuerdert hunn.

Als Schoulausflug ass d'Klass an de Marienthal klotere gaangen.



WOCH VUN DE SUEN

Fir de Schüler d'Wichtigkeit vum Spuere bäizebréngen hunn mir gemeinsam iwwert déi ënnerschiddlech Méiglechkeeten vum Bezuelen an awer och vum Spuere diskutéiert. Als Verdéiwung konnten d'Schüler d'Spill „L'eurodeo de la conso“ spillen. Bei deem Spill geet et drëms e ganze Mount mat engem bestëmmten Budget auszekommen.

CONCOURS

Mir hunn dëst Joer un zwee Concoursen deelgeholl. An der Mathe hunn mir um Concours „Maach Mat(h)“ deelgeholl. D'Schüler hu missen a Gruppen kniwweleg Sachaufgabe léisen.

An dem Fach „Vie et Société“ hunn mir iwwert d'Thematik vun den Idoler a Virbillen geschwat. D'Schüler hunn dunn fir de Concours „Zentrum fir politesch Bildung“ eng Wandzeitung erstellt. Ganz houfreg waren d'Schüler wéi si mat hirem Projet ee vun de Präisser krut hunn. Géint 1000 aner Projeten an hirer Kategorie hate si ee vun de Präisser gewonnen. Mat de Suen vum Präis kruten d'Schüler een Escape-Book an eng Glace geschenkt.



THEATER

D'Schüler hunn dëst Joer Ufank Juli d'Theaterstéck „Eng Nuecht am Supermarché“ vum Roland Meyer an de „Keeseminnen“ opgefouert.

No ganz ville Prouwen an Astudéiere vum Text, war deen Owend e richtegen Erfolleg. D'Schüler waren houfreg hiert Kënnen hirer Famill an hire Frënn ze weisen.



CYCLE 4.2 Klass vom Katrin IANNIZZI

SEPTEMBER 2020

Ein wunderschöner Ausflug am Anfang des Schuljahres nach Vianden – wir entdecken die Welt des Mittelalters, der Ritter und der Burgen.



JUNI 2021

Ein sehr interessanter Ausflug in die Welt des Schiefers im Musée de l'ardoise in Haut-Martelange.



Wir entdecken und erforschen die Welt der Römer mit einer sehr interessanten Führung durch die Ruinen der gallorömischen Villa rustica von Goeblingen



JULI 2021

Wir besichtigen den Palais grand-ducal und erfahren vieles über die Geschichte des Grossherzogtums – ausklingen lassen wir den Nachmittag mit einem leckeren Eis.



Zum Schluss des Schuljahres ein erlebnisreicher Ausflug zum Schloss von Bourscheid und eine Wanderung im Müllerthal.



Vielen Dank für zwei wunderschöne und erfahrungsreiche Jahre mit euch! Es hat mich sehr gefreut, euch zwei Jahre lang als Klassenlehrerin begleiten zu dürfen! Ich wünsche euch nur das Beste und viel Freude für euer erstes Jahr im Lycée!



CYCLE 4.2 Klass vum Kim THILL

(K)EIN MORD IN AUSSICHT!

Huet et um Enn vum Cycle 4.2 an de Keeseminne geheesch. An eiser Theateropféierung hu mir eis zesumme mam Publikum op d'Sich vum Mörder vum Landgraf von Mufflingen gemeet.



AUSFLUCH OP VEIANEN

Am September 2020 hu mir ee flotten Daag zu Veianen erlieft



MISSION X - TRAIN LIKE AN ASTRONAUT

Eis Klass huet bei der „Mission X - Train like an astronaut“ deel geholl, a war do eng vun deenen erfollegräichste Klassen. Do-duerch konnte mir een Dag am Science-Center wéi d'Astronaut en trainéieren.

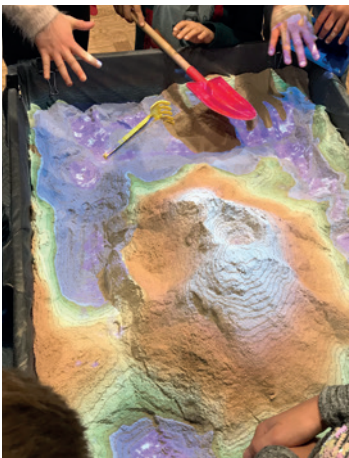


Fir de Rescht ware mir och sportlech, handwierklech a kulinaresch ënnerwee.



SCIENCE-FESTIVAL

Och um Science-Festival hu mir deelgeholl.



MAACH-MAT(H)

Eng fantastesch 2. Plaz an eiser Kategorie konnte mir 2021 am Mathés-Concours „Maach-Mat(h)“ errechen.



AUSFLUCH OP BOURSCHENT & BÄERDREF

Um Enn vum Cycle 4.2 hate mir ee leider verreeente, mee ganz flotten Ausflug op d'Buerg Bourschent an op Bäerdref.



AU REVOIR 6. SCHOULJOREN A BONNE CHANCE AM LYCÉE



Klass vum
Jean-Paul ROLLINGER



Klass vum
Katrin IANNIZZI



Klass vum
Kim THILL



LASEP STENGEFORT

LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

D'Aschreiwunge fir d'Aktivitéite vun der Lasep fir d'Schouljoer 2021/22 sinn e Freideg, de 17. September vu 16 bis 17 Auer a vun 19 bis 20 Auer an der Sportshal. D'Cotisatioun fir dat ganzt Joer (25€) gëtt sur place bezuelt (cash oder digicash). Den Aschreiwungsformulaire muss per Mail ugefrot ginn.

Deen éischte Cours ass en Dënschdeg, den 21. September.

De Rendez-vous ass virun der Sportshal :

- ▶ fir d'Cyclen II.1 / II.2 / III.1 : 14¹⁵ bis 15¹⁵ Auer
- ▶ fir d'Cyclen III.2 / IV.1 / IV.2 : 15¹⁵ bis 16¹⁵ Auer

- - -

Les inscriptions pour les activités de Lasep pour l'année scolaire 2021/22 auront lieu vendredi, le 17 septembre de 16 à 17 heures et de 19 à 20 heures au hall sportif.

La cotisation pour toute l'année (25€) devra être réglée sur place (cash ou digicash). Le formulaire d'inscription devra être demandé par mail.

Le premier cours aura lieu mardi, le 21 septembre. Le rendez-vous pour les cours est devant le hall sportif :

- ▶ de 14¹⁵ à 15¹⁵ heures pour les cycles II.1 / II.2 / III.1
- ▶ de 15¹⁵ à 16¹⁵ heures pour les cycles III.2 / IV.1 / IV.2



Responsabel : Raphaël BECHET / tél.: 661 651 976 / raphael.bechet@education.lu



AIRES DE JESUS	Natalia	cycles 2-4 - surnuméraire		natalia.airesdejesus@education.lu
ARNOLD	Michèle	cycle 1 - précoce Kleinbettingen	399 313 -354	michele.arnold@education.lu
BACKES	Cynthia	cycle 1 - préscolaire	399 313 -337	cynthia.backes@education.lu
BARTHELEMY	Carole	cycle 1 - précoce	399 313 -360	carole.barthelemy@education.lu
BAUSTERT	Nadine	cycle 2.1	399 313 -302	nadine.baustert@education.lu
BECHET	Raphaël	cycle 2 - surnuméraire		raphael.bechet@education.lu
BERTEMES	Serge	cycles 2-4 - surnuméraire - cours d'accueil	399 313 -329	serge.bertemes@education.lu
BIVER	Gaby	cycle 3.2	399 313 -304	gabriele.biver@education.lu
BURG	Martine	cycles 2-4 - surnuméraire - centre d'apprentissage	399 313 -328	martine.burg@education.lu
CALDERONI	Tanja	cycle 1 - éducatrice précoce Kleinbettingen	399 313 -354	tanja.calderoni@education.lu
CLEMEN	Mireille	cycles 2-4 - surnuméraire (remplaçante)		mireille.clemen@education.lu
DOS SANTOS	Nylton	éducateur gradué (assistant en classe)		nylton.dossantos@education.lu
DUHR	Jil	cycle 4.1	399 313 -317	jil.duhr@education.lu
FEIEREISEN	Thierry	cycle 2.2	399 313 -321	thierry.feiereisen@education.lu
FISCH	Laura	cycles 3&4 - surnuméraire - centre d'apprentissage	399 313 -328	laura.fisch@education.lu
FRIEDEN	Lynn	cycle 1 - précoce Kleinbettingen	399 313 -354	lynn.frieden@education.lu
FUNK-EISCHEN	Mariette	cycles 1-4 - surnuméraire		mariette.eischen@education.lu
FRANKARD	Sandra	cycles 1-3 - surnuméraire		frankardsandra@education.lu
GREDT	Simone	cycles 2-4 - remplaçant permanent		simone.gredt@education.lu
HOFFMANN	Steffi	cycle 1 - préscolaire	399 313 -335	steffi.hoffmann@education.lu
HULTEN	Bernadette	cycle 1 - préscolaire	399 313 -334	bernadette.hulten@education.lu
IANNIZZI	Katrin	cycle 4.1	399 313 -320	katrin.iannizzi@education.lu
KEIPES	Sandrine	cycles 2-4 - surnuméraire		sandrine.keipes@education.lu
KOHLEN	Christian	cycle 4 - surnuméraire	399 313 -301	christian.kohlen@education.lu
KOMES	Jackie	cycle 2 - surnuméraire	399 313 -323	jackie.komes@education.lu
LANG	Caroline	cycle 2.2	399 313 -313	caroline.lang@education.lu
LOOS	Sandy	cycles 2&4 - surnuméraire - (remp. par Mme Clemen)		sandy.loos@education.lu
MALLINGER	Kai	cycle 2.2	399 313 -314	kai.mallinger@education.lu
MATTERN	Joëlle	cycle 2.1	399 313 -309	joelle.mattern@education.lu
MEYERS	Sonja	cycle 1 - éducatrice précoce	399 313 -360	sonja.meyers@education.lu
MOES	Nadine	cycle 3.1 Kleinbettingen	399 313 -353	nadine.moes@education.lu
MULLER	Joëlle	cycle 1 - préscolaire Kleinbettingen		muller.j@education.lu
OEHMEN	Sacha	cycle 3.2	399 313 -305	sacha.oehmen@education.lu
ÖZEN	Sema	cycle 1 - préscolaire	399 313 -336	sema.ozen@education.lu
POOS	Linda	cycle 1 - surnuméraire		pooli314@365.education.lu
QUARING	Linda	cycle 4.2	399 313 -315	linda.quaring@education.lu
RAUCHS	Anouk	cycles 3&4 - surnuméraire	399 313 -333	anouk.rauchs@education.lu
REAVIS	Marc	éducateur gradué (assistant en classe)		marc.reavis@education.lu
REDING	Claudine	cycle 1- remplaçant permanent		reding.claudine@education.lu
RISCH	Carole	cycles 3&4 - surnuméraire - cours d'accueil	399 313 -325	risch.carole@education.lu
RIVOLDINI	Carmen	cycle 2.1	399 313 -342	carmen.rivoldini@education.lu
ROBEN	Xavier	cycle 4.2	399 313 -316	xavier.roben@education.lu
ROLLIN	Nathalie	cycle 1 - préscolaire	399 313 -332	nathalie.rollin@education.lu
ROLLINGER	Jean-Paul	cycle 4.1	399 313 -311	jean-paul.rollinger@education.lu
ROLLINGER	Nathalie	cycle 3.1	399 313 -303	nathalie.rollinger@education.lu
SCHAAL	Carole	cycle 3.2	399 313 -312	carole.schaal@education.lu
SCHABER	Renée	cycle 4.2 Kleinbettingen	399 313 -352	renee.schaber@education.lu
SCHAUS	Carole	cycle 1 - surnuméraire		carole.schaus@education.lu
SCHMARTZ	Mickels	cycles 2-4 - surnuméraire		mickels.schmartz@education.lu

SCHROBILDGEN	Anja	cycles 2&4 - surnuméraire		anja.schobildgen@education.lu
SPINELLI	Naïka	cycle 1 - surnuméraire		naika.spinelli@education.lu
THILL	Kim	cycle 4.1	399 313 -308	thill.kim@education.lu
TRAUSCH	Jessica	cycle 1 - éducatrice précoce Kleinbettingen	399 313 -354	jessica.trausch@education.lu
VANDEWALLE	Michèle	cycle 3.2 Kleinbettingen	399 313 -351	michele.vandewalle@education.lu
WAGNER	Isabelle	éducatrice graudée (assistante en classe)		wagner.isabelle@education.lu
WEINTZEN	MARCO	Instituteur spécialisé dans l'encadrement des élèves à besoins éducatifs particuliers et spécifiques (I-EBS)		marco.weintzen@education.lu
XHAFERAJ	Emanuela	éducatrice graudée (assistante en classe)		emanuela.xhaferaj@education.lu
ZIMMER	Chantal	cycles 1-4 - remplaçant permanent		chantal.zimmer@education.lu



tre jeune en 2021 est lié à des restrictions, un isolement, des craintes pour l'avenir, un manque d'insouciance... qu'il faut absolument contrebalancer pour aider nos enfants à grandir et à traverser cette période critique.

De nombreux jeunes s'en sortent assez bien. Certains ont plus de mal à gérer cette situation. D'autres, déjà en souffrance avant la crise, ont vu leur santé mentale se dégrader.

Les acteurs du système éducatif se mobilisent sans relâche pour contribuer au bien-être des enfants et des jeunes. Le ministère soutient activement cet effort. Le personnel enseignant et éducatif

reste sensibilisé aux signes de mal-être et à son rôle de relais vers les professionnels du secteur psychosocial. Des entretiens individuels, axés sur le bien-être des élèves, ont été organisés à tous les niveaux d'enseignement avec les élèves ou leurs parents. Les élèves discutent de la COVID-19 et de son impact dans le cadre du cours Vie et société.

Ces échanges sont essentiels à l'école, mais aussi en famille ou entre amis pour répondre aux besoins des jeunes et soigner les relations humaines qui les aident à traverser les moments difficiles. Prenons aussi le temps d'admirer les efforts que les enfants et les jeunes ont fait pour s'adapter, le sens des responsabilités dont ils ont fait preuve, les ressources

qu'ils ont exploité pour garder le contact et se serrer les coudes entre copains. Vous pouvez retrouver de nombreux conseils dans les fiches well-being@home accessibles sur le site www.schouldoheim.lu.

Parfois, pourtant, l'environnement familial ne suffit plus à soulager la détresse. Pour vous soutenir, votre enfant et vous, il existe des helplines, des consultations, des accompagnements personnalisés, etc. N'hésitez pas à profiter des services et des aides énumérés au fil de ce dossier. Il n'y a pas de petite souffrance et chaque mal-être mérite d'être entendu.

L'important, c'est d'agir!

HELPLINE - UNE ÉCOUTE, DE L'AIDE

8002 - 9393

/ helpline@men.lu



SCHOULMËLLECH- A SCHOULUEBSTPROGRAMM

EIS SCHOUL!
MËCHT MAT.



Notre établissement scolaire participe au programme de l'Union européenne à destination des écoles, mis en oeuvre avec le soutien financier de l'Union européenne.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de la
Protection des consommateurs



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la jeunesse



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé





L'école fondamentale Steinfort sur internet:

WWW.SCHOUL-STENGEFORT.LU

Mail: PRIMAIRE.STEINFORT@ECOLE.LU

 WWW.FACEBOOK.COM/ECOLESTEINFORT/

ADRESSE POSTALE:

École Fondamentale Steinfort
B.P. 31
L-8401 Steinfort
Fax: 39 93 13-930

Numéros de téléphone et adresses
des différents bâtiments scolaires:

CYCLE I - PRÉCOCE

STEINFORT (*Maison Relais*) 39 93 13-360
7B Rue de Hagen

KLEINBETTINGEN 39 93 13-354
7 Rue du Parc

CYCLE I - PRÉSCOLAIRE

BUREAU DU CYCLE 1 (*Maison Relais - Extension*) 39 93 13-330
7b Rue de Hagen

STEINFORT (*Maison Relais - Extension*) 39 93 13-330
7b Rue de Hagen

STEINFORT (*Maison Relais*) 39 93 13-337
7b Rue de Hagen

KLEINBETTINGEN 39 93 13-355
7, rue du Parc

CYCLES II-IV - PRIMAIRE

BUREAU DU CYCLE 2 (*Maison Relais - Extension*) 39 93 13-340
7b, rue de Hagen

STEINFORT (*Maison Relais - Extension*) 39 93 13-340
7b, rue de Hagen

STEINFORT
rue de Kleinbettingen
Bâtiment primaire: 39 93 13-300
Bâtiment complémentaire: 39 93 13-310

KLEINBETTINGEN
Rue de la Gare 39 93 13-351

AUTRES

Piscine 39 93 13-400
7a, Rue de Hagen

Hall Sportif 39 93 13-410
7a, Rue de Hagen

Maison Relais Steinfort 39 93 13-370
7b, Rue de Hagen

PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ÉCOLE

KOHNNEN Christian 39 93 13-301
*Bureau - Bâtiment de la Maison Relais (Rez)
7b, rue de Hagen*
Fax: 39 93 13-930
Mail: christian.kohnen@education.lu

SERVICE SCOLAIRE COMMUNAL

HOFFMANN Pit 39 93 13-217
*Bureau - Maison communale
4, Square Général Patton*
Fax: 39 00 15
Mail: pit.hoffmann@steinfort.lu

DIRECTION DE RÉGION 02

Direction de l'enseignement fondamental – Région 2
2-4, parc d'activités Capellen (Bât. C)
L-8308, CAPELLEN
BETTINELLI David, Directeur 24 75 51 10
DIEDERICH Monique, LEMMER Nadine
et HAUFFELS Jackie (ESEB), Directrices adjointes
Mail: secretariat.mamer@men.lu

ÉQUIPE DE SOUTIEN DES ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS OU SPÉCIFIQUES (ESEB) :

Tél.: 247-55105
Mail: ci.mamer@men.lu



Ecole Fondamentale Steinfort / Grundschule Steinfort
www.schoul-stengefort.lu

Abonnéiert eis | Abonnez-nous



Édité par l'Administration communale de Steinfort
Service des Relations Publiques & Comité d'École

B.P. 42 | L-8401 Steinfort
Tel: 399 313-214/215 | service-pr@steinfort.lu

Illustrations: Ingo Schandeler

Imprimerie Heintz Pétange
Papier Balance Silk 100% recyclé